



Par Michel Grolleaud

ÉDITORIAL

A notre époque où il est beaucoup plus souvent question de droits que de devoirs, le sentiment de culpabilité n'a pas bonne presse. Il est vrai qu'il peut devenir morbide et paralysant. Mais l'honneur de l'homme appelé à grandir en liberté n'est-il pas de prendre conscience de la responsabilité qui découle d'une telle dignité ? C'est à cette question de portée universelle qu'il nous a semblé opportun de réfléchir aujourd'hui et de consacrer le présent numéro.

D'emblée, Guy Aurenche, riche de la grande expérience de réflexion concrète et d'action solidaire dans maintes régions du monde, en esprit de partenariat avec les populations locales, du CCFD-Terre solidaire, ouvre devant nous l'éventail des profonds défis qui concernent l'avenir de la planète et de l'humanité, et qu'il nous faut affronter résolument, sans omettre de proposer des solutions pertinentes qu'il convient de mettre en œuvre sans tarder.

Avec Serge Baqué, nous voici plongés dans les méandres de la psychologie, sinon des psychologies humaines. S'appuyant sur sa longue expérience de psychothérapeute auprès de groupes humains fragilisés ou marginaux et de populations traumatisées par des tragédies collectives, il montre fort bien les divers sentiments qui vont de la peur et de la honte à la culpabilité, et comment un patient accompagnement d'éveil et de dépassement peut conduire à la conquête du sentiment de responsabilité.

Eric Brauns, à son tour, nous fait faire un nouveau pas dans la réflexion sur la nature

humaine en nous entraînant dans l'œuvre du célèbre philosophe allemand Hans Jonas. On connaît son petit livre « Le concept de Dieu après Auschwitz » (1984), mais peu l'ensemble des ouvrages de ce juif qui, condisciple d'Hannah Arendt, quitta l'Allemagne du nazisme naissant plus tôt que celle-ci et consacra un ouvrage au « principe de responsabilité », tout en accordant une grande place à la réflexion métaphysique.

Viennent alors trois vivants témoignages à partir d'expériences variées dans le domaine de l'éducation. Elisabeth Caffier nous transporte en Argentine auprès de jeunes qui osent une expérience de vie précaire pour susciter une économie de partage et de fraternité, et aussi auprès de femmes qui adoptent le système du micro-crédit pour permettre la promotion sociale et professionnelle des femmes. Etienne Galand, de son côté, nous fait part d'une expérience pédagogique dans les quartiers défavorisés et comment les enseignants s'efforcent de mettre en confiance des enfants immigrés pour vaincre leur handicap linguistique et social et réussir leur scolarité. Quant à Marie-Françoise Le Moal, c'est de son expérience en milieu carcéral, où le sentiment de culpabilité est souvent lourdement ressenti, qu'elle témoigne en montrant combien il est difficile mais nécessaire et libérateur d'aider les détenus, hommes et femmes, à retrouver une dignité et confiance en l'avenir.

Dominique Quinio n'a pas de peine à montrer comment le journalisme, soumis à la pression de l'actualité et de la concurrence de la presse quotidienne, peut tomber dans le piège de l'information hâtive et superficielle ou approximative, faute de vérification des sources d'information et de leur validité. Nicolas Renard, quant à lui, nous donne l'occasion de parcourir l'œuvre originale du penseur chrétien René Girard, disparu récemment. On connaît son travail sur l'origine des phénomènes de violence et de mimétisme, violence collective que le Christ lui-même a assumée en montrant l'innocence de la « victime émissaire ».

Vient alors la réflexion évangélique de Pierre Chamard-Bois à partir de la parabole du « bon Samaritain », qui nous aide à découvrir quel sens donne Jésus à la notion et à la position de

prochain, à savoir l'attitude non de celui qui se porte « au secours du prochain », mais de celui qui se fait lui-même le prochain de l'autre dans un esprit de réciprocité.

A l'occasion d'une rencontre récente des prêtres et des diacres de la Mission de France, le philosophe Guy Coq a donné une importante conférence qui avait pour titre : « Civilisation et Royaume, quels signes des temps aujourd'hui ? ». Elle apportait opportunément un vaste éclairage sur la situation politique de la France actuelle au sein de l'Europe. Nous en publions un court extrait qui a le mérite de rappeler le sens et la valeur des notions de nation, de laïcité et de république, en vue d'une démocratie d'esprit fraternel.

Après le philosophe, vient l'apport essentiel du théologien. En examinant les rapports entre la loi et la grâce, Bernard Michollet nous aide à bien situer et mesurer la nouveauté et le passage décisif de la Torah à la Bonne Nouvelle de la grâce créatrice et libératrice, donnée gratuitement et sans retour en Jésus le Christ, mort et ressuscité.

A propos du film « Une histoire de fou » relatif au génocide arménien, Yves Petiton, au-delà de sa dimension historique, nous montre que son intérêt principal est dans une réflexion d'ordre psychologique et moral sur les phénomènes de violence.

Dans « Résonances », Alain Le Négrate nous fait redécouvrir l'œuvre pionnière de Jean Delumeau qui consacra son œuvre d'enseignant et d'écrivain aux mentalités de l'Europe médiévale et, spécialement, à la prédominance de la notion de péché et, par voie de conséquence, de culpabilisation à outrance, qui contribua à donner de l'Eglise une image répressive et aliénante, loin de l'esprit d'amour et de pardon libérateur du Christ et de l'évangile.

Pour le Comité de rédaction

PROCHAINS THÈMES :

N° 285 A L'ÉCOLE DU SPORT

N° 286 L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ



EN ROUTE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Par Guy Aurenche

Guy Aurenche est avocat honoraire, président du CCFD-Terre Solidaire. Il est aussi Président d'honneur de la Fédération Internationale de l'ACAT.

Il a écrit récemment : *La solidarité, j'y crois*, ed. Bayard. *Le pape vert* (ouvrage collectif), ed. Temps présent. *Justice sur la terre comme au ciel*, ed. Salvator.

■ LA GUEULE DE BOIS ?

Après la grande messe de la COP 21 aux résultats immanquablement décevants, l'impression d'« une certaine gueule de bois » l'emporte. Nous naviguons entre l'inutile culpabilité et le découragement stérile.

Deux cris me réveillent : celui des populations les plus fragiles qui n'ont pas le temps de se lamenter et celui de la nature blessée à mort dans certaines régions du monde. Écoutons-les.

Il y a quinze ans, Mgr Barreto, archevêque péruvien, constatait que dans son diocèse, « le sang des enfants était plombé ». Le saturnisme menaçait gravement leur santé. Le produit utilisé pour extraire le minerai local était un poison se dispersant dans l'eau et dans l'air, pour le plus grand malheur

des enfants !

Récemment le secrétaire de la Commission des ressources naturelles de l'Église de la République démocratique du Congo me confiait que « les richesses naturelles dont regorge le pays étaient pour le peuple, une source de grandes injustices et pour la nature, une calamité » !

Notre partenaire philippin, qui défend entre autres les pêcheurs, nous appelle au secours suite à la multiplication des tornades et des typhons. Leurs installations sont détruites. La pêche devient très difficile. Toute la région s'appauvrit.

■ UN PEU DE LUCIDITÉ

Le double constat du dérèglement climatique et du saccage de la nature n'est plus à faire.

Il convient cependant de passer de la culpabilité à la lucidité. Pourquoi assistons-nous à de telles catastrophes humaines et naturelles ? Notre relation à la nature fondée sur l'exploitation maximale par les humains est tout simplement mortifère et contraire à l'Évangile. Nous ne sommes pas des intendants précautionneux mais des prédateurs

avidés de toujours plus. La nature nous rappelle que les ressources sont limitées.

En même temps les chrétiens peuvent redécouvrir que le geste de la Création n'est pas d'abord un exploit technique accompli par un être tout-puissant, mais le geste de tendresse de Celui qui est tout-amour, « un projet de l'amour de Dieu dans lequel chaque créature a une valeur et une signification »¹. Et cet amour exprimé à l'égard de toutes les créatures nous crée des obligations envers celles-ci. D'autres raisons nous entraînent sur un terrain plus politique et économique. Les systèmes choisis pour faire marcher l'économie au service du seul dieu Profit, conduisent à l'injustice, à la mise en esclavage de la personne humaine et au viol organisé de la nature. L'on spéculé sur tout, y compris les matières premières agricoles nécessaires à la survie. Des peuples entiers perdent leurs terres et toutes les dimensions culturelles et religieuses qui s'y attachent. D'autres sont réduits à l'état de robots.

■ PARTENAIRES DANS L'INTERDÉPENDANCE

Faut-il se résigner ? Là encore les plus fragiles

1. François, *Laudato si'* (LS), n° 76.

nous appellent et nous provoquent à une prise de conscience.

Plus que jamais nous vivons le temps de l'interdépendance mondialisée. Les atteintes portées à la nature où que ce soit, ont des répercussions dans le monde entier. Les choix économiques faits par les plus puissants décident de l'avenir de l'emploi chez nous, etc. Bien ou mal ? Ce n'est plus une question opportune. Par contre, comment humaniser cette interdépendance dont les conséquences se répercuteront sur l'état de la planète que nous laisserons à nos enfants ? Telle est la question.

Les catholiques devraient se réjouir de vivre enfin en dimension réelle l'universalité qu'ils proclament. Les chrétiens devraient se sentir heureusement co-responsables de l'avenir de tous leurs frères et de toutes leurs sœurs. Une attitude s'impose pour relever ces défis : le partenariat. Non pas un rêve fou qui gommerait les difficultés posées par la rencontre des différences culturelles, sociales, religieuses dont fourmille l'humanité. Mais la volonté commune de vouloir respecter ensemble les conditions propices à cette fraternité affirmée. Tant qu'un tiers de l'humanité pensera détenir la solution à lui tout seul, l'injustice triomphera. Le choix du partenariat consiste à décider de faire avec les

autres et non pour eux ; de considérer la nature, les autres créatures comme des « partenaires » et non comme des objets insignifiants ; cela aussi bien dans le domaine de l'économie internationale que dans celui de la vie politique française ou de la construction d'une sincère communion ecclésiale.

DE CAMUS À FRANÇOIS

Plusieurs convictions peuvent nourrir cette démarche de partenariat. Celle de la révolte désespérée mais agissante de Camus qui en 1958 confiait :

« Chaque génération sans doute se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le referra pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse [...] Cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer à partir de ses seules négations un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir. »

Ou bien, celle confiante et exigeante du pape François :

« J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète [...] Les attitudes qui obs-

truent les chemins de solutions, même parmi les croyants, vont de la négation du problème jusqu'à l'indifférence, la résignation facile, ou la confiance aveugle dans les solutions techniques. Il nous faut une nouvelle solidarité universelle ². »

Ces deux sources ne s'opposent pas. Elles conduisent à l'action.

LA JUSTICE CLIMATIQUE

Face aux dérèglements climatiques, peuples et individus sont appelés à développer le monde en respectant la Justice climatique. C'est bien de la dignité de la personne et donc du respect de ses droits et de ses devoirs qu'il s'agit. Nos choix ne peuvent être dictés par la seule compassion, mais bien d'abord par l'exigence de justice : construire une économie qui favorise effectivement le droit de chaque peuple à la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire à la possibilité pour lui de choisir les moyens qui permettront de nourrir toute sa population ;

développer l'agro-écologie et les agricultures familiales respectueuses et de la nature et des besoins des populations ; renoncer à poursuivre la construction de notre avenir sur les seules ressources fossiles dont il est démontré qu'elles contribuent largement à la disparition de la couche d'ozone. Tout cela implique d'inviter nos gouvernements à reprendre la main sur les investissements des banques et des grandes sociétés multinationales pour que ceux-ci soient dirigés prioritairement vers les énergies nouvelles et renouvelables. Le placement de nos économies, grandes ou petites, peut y contribuer ³.

Cela exige aussi de mettre sur pied des systèmes de régulation et de participation qui permettront aux populations sur le territoire desquelles se font ces investissements d'être non seulement consultées mais parties prenantes dans les décisions et leur mise en œuvre. Pour éviter que les prochaines guerres ne se déclenchent à propos de l'eau potable, des terres cultivables, des forêts renouvelables ou de l'air respirable, il est urgent de créer des lieux de dialogue dans lesquels les sociétés

2. *Ibid.*, n° 14.

3. Cf. le site ccfd-terresolidaire.org.

civiles auront leur place. Saurons-nous le dire à nos dirigeants nationaux et internationaux ?

■ DES COMPORTEMENTS PERSONNELS

Je ne les évoque qu'après les actes à dimension politique, économique et financière car, tout spécialement dans le monde catholique, nous nous méfions de tels engagements. Nos comportements personnels respectueux des équilibres écologiques seront déterminants pour l'instauration progressive d'une véritable Justice climatique.

Il n'y a pas de « petits » gestes mais des actes qui manifestent notre prise de conscience de la nécessaire sobriété. Ainsi en est-il de nos choix de consommation qui privilégient la proximité ; de nos relations avec les producteurs de produits équitables et durables ; de nos conduites en matière de tri et de récupération des déchets ; de notre usage modéré des ressources naturelles de base ; de nos décisions domestiques favorisant les énergies renouvelables et de nos modes de transport les moins polluants ; de notre responsabilité citoyenne exigeant des changements dans les décisions

municipales relatives à l'isolation des bâtiments, à l'énergie solaire et à d'autres aménagements ; de notre capacité à créer autour de nous du vivre ensemble et des lieux de partage ; de l'éveil de notre sensibilité politique et économique envers la solidarité internationale et l'organisation d'une vraie mutualisation des ressources ; de notre goût pour les formes d'entreprises solidaires respectueuses de l'impact social des activités ainsi que de l'environnement ; sans oublier nos responsabilités d'éducation à la justice climatique de ceux qui nous entourent.

« Plus le cœur de la personne est vide, plus elle a besoin d'objets à acheter, à posséder et à consommer [...] Accomplir le devoir de sauvegarder la création par de petites actions quotidiennes est très noble, et il est merveilleux que l'éducation soit capable de les susciter jusqu'à en faire un style de vie ⁴. »

■ UN SURSAUT SPIRITUEL

Jamais les familles spirituelles n'ont été autant sollicitées par les autorités politiques qu'au moment de

4. LS, n° 76.

la COP 21. Comme si les défis à relever exigeaient une mobilisation de tous et de chaque personne, y compris dans sa dimension spirituelle. Méfions nous d'« une écologie superficielle qui consolide un certain assouplissement et une joyeuse irresponsabilité »⁵.

« Il faut provoquer un sursaut de conscience face à la crise climatique actuelle [...] Apporter une dimension verticale à la profonde crise de civilisation [...] L'âme du monde est malade. Vous avez des voix qui passent au-dessus du bruit de fond de la société⁶. »

Alors que la France se cherche une voie pour déployer une vraie laïcité de dialogue et non de stérilisation des convictions, la construction d'une société respectueuse de la justice climatique peut être un excellent terrain d'expérimentation. Les révolutions ou conversions nécessaires ne se feront pas sans une mobilisation des consciences, sans un échange des convictions. Les appels de la planète et de ses habitants bousculent les idées reçues. Les

chrétiens le constatent à propos de leur foi en Dieu créateur qui ne peut s'enfermer dans une perspective d'exercice de la puissance divine et doit rencontrer la tendresse d'un Père émerveillé par la « valeur » de toutes les créatures. Un dialogue œcuménique s'instaure entre chrétiens à ce sujet.

Plus que jamais la Justice climatique nous convoque à prendre part, en confiance, à l'instauration d'une « terre nouvelle et de cieux nouveaux ».

5. *Ibid.*, n° 59.

6. Nicolas Hulot au Sénat le 21.05.2015.



HONTE, CULPABILITÉ ET RESPONSABILITÉ

Par Serge Baqué

Serge Baqué habite à Saint-Laurent du Maroni, en Guyane. Prêtre de la Mission de France, il travaille comme psychologue au service de la Protection de l'enfance et il est confronté à trois types de populations différentes : créole, bushinenguée et amérindienne. Cette dernière est la plus exposée par la destruction de son environnement naturel et vit un véritable génocide social et culturel.

■ LA HONTE

La honte est un affect archaïque, c'est à dire qu'il apparaît très tôt dans le développement de l'enfant (dès la deuxième année), avant le sentiment de culpabilité (environ à cinq ans). Elle est originellement liée au regard de la mère auquel l'enfant est très sensible. L'enfant a honte parce que sa mère « lui fait honte ». Puis peu à peu, ce regard sera intériorisé et il lui sera possible d'éprouver de la honte même seul. Mais la honte a toujours à voir avec le regard, regard qui vous met à nu, qui dévoile ce que vous vouliez tenir caché (viol de la pudeur), regard qui vous met à une place de « déchet ». La honte surgit dans cette terrible transparence face au regard de l'autre qui se fait tribunal sans même qu'une parole de

jugement ait besoin d'être prononcée. Autrefois, les condamnés étaient exposés à la foule (« cloués au pilori ») et l'enfant puni à l'école exposé au regard de ses camarades avec le motif de sa punition affiché dans le dos... Aujourd'hui, les médias remplacent souvent le pilori d'antan, avec une portée devenue planétaire...

Placé sous le regard de l'autre, le sujet honteux ne sait plus que faire de lui, il cherche à tout prix à « quitter la scène » (on dit « j'aurais aimé pouvoir me cacher dans un trou de souris » ou « disparaître sous le tapis »). Cette volonté de disparaître peut aller jusqu'au passage à l'acte suicidaire, disparition totale et définitive de la scène. On peut penser, par exemple, que c'est la honte qui a conduit le maire de Troyes au suicide : impossibilité de supporter de se voir exposer à l'opprobre public. Beaucoup d'auteurs d'agressions sexuelles sont en danger aussi de se suicider au moment de leur incarcération : pas sous le poids de la culpabilité (ils n'ont pas encore atteint le stade où se met en place le sentiment de culpabilité) mais celui de la honte (il est très important pour le soin de faire la différence car la honte est liée à ce qu'on appelle le narcissisme et la culpabilité au SurMoi, qui sont deux instances psychiques différentes, nous y re-

viendrons). Ce n'est pas l'acte mais le dévoilement public de l'acte et le regard des proches ou de la société qui est alors insupportable. On dira dans le jargon psy, que ce dévoilement produit une « blessure narcissique » mortelle. Le narcissisme est, en gros, lié à l'image de soi.

La honte est d'abord une blessure narcissique, c'est-à-dire une blessure de l'image que l'on a de soi et que l'on veut donner de soi. C'est pourquoi on peut avoir honte sans être coupable : honte d'avoir échoué à un examen, honte d'être gros, honte d'être pauvre ou d'avoir été violé. Il n'y a pas de faute de la part du sujet mais celui-ci est renvoyé à une image de lui-même dévalorisante. La honte est donc ce que l'on éprouve lorsqu'il y a un trop grand décalage entre ce que je « donne à voir de moi-même » et mon idéal du Moi (c'est à dire la bonne image que je veux [me] donner). Cet idéal du Moi se construit très tôt, d'abord à l'image des parents idéalisés par l'enfant puis en fonction des valeurs de la culture et de la société dans laquelle l'enfant grandit. C'est pourquoi, selon les cultures, ce qui fait honte peut beaucoup varier : pensons à la nudité qui n'est pas honteuse dans toutes les sociétés, à l'échec scolaire qui, par exemple, au Japon est un déshonneur tel qu'il

conduit à beaucoup de suicides chez les ados, et dans nos pays riches, la honte pour celui qui ne porte pas « de la marque »...

Pour résumer, la honte est un sentiment primaire, très précoce, très puissant et même souvent « annihilant » (faire honte, c'est faire grande violence à un sujet qui pourra développer une contre-violence auto ou hétéro-centrée).

La honte est un marqueur du sujet (de son histoire, de son éducation, de son identité et de ses identifications), mais aussi un marqueur de société (pensons à la télé-réalité qui inaugure un rapport totalement différent à la pudeur et à la honte). La honte comporte beaucoup d'aspects négatifs mais c'est aussi un sentiment indispensable pour vivre en société car c'est un frein puissant aux comportements jugés intolérables. Quelqu'un qui n'éprouve aucune honte n'a aucune inhibition, ni morale ni sociale. La société ne tolère cela que chez les tout petits enfants, les « fous » et parfois les artistes. Et puis, que serait une vie sans possibilité d'être honteux ? Ce serait une vie sans honneur, une vie

réduite au « *primum vivere* ». La disparition de la honte instaure le « *primum vivere* » comme valeur suprême, la vie ignoble, la vie sans honneur. Cela pourrait avoir un rapport avec la seconde mort, la seule que nous devrions craindre ?

Les mots qui peuvent être associés à la honte sont humiliation, déshonneur, mépris ou à l'inverse pudeur, honneur, fierté, dignité.

Si la faute est à pardonner, la honte, elle, est à recouvrir. Lors du retour de l'enfant prodigue, le père ne prononce aucune parole de pardon mais il revêt son fils d'un vêtement de noces pour lui rendre sa dignité, cette dignité qu'il a perdue en se retrouvant plus bas que les cochons : « je ne suis plus digne d'être appelé ton fils »¹.

LA CULPABILITÉ

Le sentiment de culpabilité se met en place un peu plus tard, on dit que c'est un « héritier » du complexe d'Œdipe car si la honte a à voir avec le regard, la culpabilité a à voir avec la parole. Pour juger, il faut commencer à parler. Au départ,

1. Cf. aussi le manteau de Noé et avant lui, Adam et Ève qui, prenant conscience de leur nudité, se revêtent d'une feuille de figuier.

pour le petit humain, c'est toujours « pas vu, pas pris ». Puis peu à peu, sous l'influence et les remarques de ses parents, il va intérioriser les normes du bien et du mal. En gros, est mal ce que nos parents disent être mal et bien ce que nos parents disent être bien ! Ces normes (hétéroclites et assez subjectives) vont constituer le SurMoi, c'est-à-dire l'instance psychique qui sera chargée d'évaluer tous nos actes en fonction des normes intériorisées durant l'enfance. Freud dit que le SurMoi est un gendarme interne qui fait faire à la société l'économie de beaucoup de gendarmes externes. Même si je ne suis pas vu et pas pris, je sais que j'ai mal fait car mon Sur-Moi me fait des reproches : c'est le sentiment de culpabilité. Il est plus ou moins fort selon les personnes : certains se sentent coupables de presque tout (elles ont un SurMoi sévère) et d'autres ne se sentent pratiquement jamais coupables (c'est le cas des psychopathes dont on dit même qu'ils n'ont pas de SurMoi). La culpabilité aujourd'hui a mauvaise presse : il ne faudrait culpabiliser personne, et surtout pas les enfants, et pas non plus leurs parents ! Cependant, le sentiment de culpabilité (comme la honte ou la douleur) est un signal d'alarme indispensable. Celui qui n'éprouve

aucune souffrance à mal se comporter transgresse plus facilement. L'absence totale de sentiment de culpabilité est du registre psychopathologique grave, aussi grave qu'un sentiment de culpabilité écrasant et plus dangereux socialement.

Cependant, le sentiment de culpabilité n'est pas toujours un bon indicateur de la gravité ni même de l'existence d'une faute (tout dépend des normes que vos parents vous ont transmises, consciemment mais aussi inconsciemment). Par exemple, voler dans certains groupes humains peut être encouragé dès l'enfance et donc cet acte ne conduira plus tard à aucun sentiment de culpabilité. Autre exemple, il y a cinquante ans, à l'époque où la sexualité était très refoulée, le SurMoi « filtrait le moucheron de la masturbation mais laissait passer le chameau de la torture »... Les confesseurs le savent bien, certains pénitents s'accusent de fautes objectivement minimes et n'éprouvent aucune culpabilité pour de vrais manquements à la justice ou à la charité. Le sentiment de culpabilité coïncide rarement avec le vrai sens du péché qui se construit dans le dialogue avec un tiers (la Parole de Dieu, le dialogue avec un frère ou le confesseur...).

Une autre limite du sentiment de culpabilité, c'est que tout se passe entre « moi et moi » ou

plus exactement entre le « Moi » du sujet et son « SurMoi » intériorisé. Il s'agit donc de moi et encore de moi avec le risque d'un ressassement malsain et parfois obsessionnel : « Ma faute est devant moi sans relâche ». L'offenseur aux prises avec la culpabilité souffre moins de la souffrance ou du tort qu'il a infligé à un autre que du conflit entre deux instances de son psychisme (le Moi et le SurMoi). On peut parfois se demander si l'autre qui a été offensé a réellement une place ! Le sentiment de culpabilité est une alarme et le rôle d'une alarme est de nous alarmer, c'est-à-dire de nous permettre de réagir mais beaucoup trouveront plus simple d'essayer de « couper l'alarme » : par chance (!) le sentiment de culpabilité est « soluble » dans l'alcool, l'auto-justification, la banalisation, la rationalisation, les demandes faciles de pardon... et parfois la confession ! J'ai connu en prison beaucoup d'agresseurs voulant demander pardon à leurs victimes non parce qu'ils avaient de vrais regrets mais pour apaiser leur sentiment de culpabilité (quand ils en avaient, gloire à Dieu !). Ils demandaient à la victime (parfois avec une insistance indécente) le pardon, c'est-à-dire la paix... pour eux !

Si le sentiment de culpabilité est une alarme

indispensable et le signe que notre conscience est vivante, il n'est donc pas toujours un ressort suffisant pour permettre au sujet de changer. De là vient le peu d'efficacité des campagnes de prévention lorsqu'elles s'appuient essentiellement sur la culpabilisation, celles du fumeur ou du conducteur ivre au volant par exemple.

Bien sûr, entre honte et culpabilité, il y a des « passages » et les deux sentiments peuvent s'entremêler.

LA RESPONSABILITÉ

Pour finir, essayons de situer le sens de la responsabilité. C'est la capacité à « répondre » de ses actes face à un autre (la victime, la société) et à en assumer toutes les conséquences. Le sujet responsable sort du huis-clos avec lui-même dans lequel la culpabilité risque toujours de nous enfermer pour faire une place à l'altérité. Se reconnaître responsable va de pair avec la reconnaissance du tort fait à un autre et une volonté de réparer, autant que possible, le mal qui a été fait.

Pour revenir à mon travail en prison, l'ultime étape dans le « soin » aux personnes ayant transgressé

la loi, c'est l'avènement du sens de la responsabilité, c'est-à-dire la vraie prise en compte de l'autre. Car ce qui est « mal », ce n'est pas d'abord de transgresser les normes de mon « SurMoi », ni de ne pas respecter la loi. Ce qui est mal, c'est ce qui fait mal à un autre, ce qui ne tient compte ni de ses droits ni de sa capacité à souffrir. C'est d'ailleurs le vrai sens de la loi, bien que ce sens soit souvent méconnu : la loi est l'instance qui nous rappelle qu'il y a l'Autre et que cet Autre doit être pris en compte (si je dois m'arrêter à un feu rouge c'est parce que je ne suis pas seul sur la route et qu'il me faut tenir compte de ces autres – et vice versa). Dans l'Évangile, après son reniement, Pierre sort de la culpabilité à l'issue de son dialogue avec Jésus qui le tire du ressassement de sa faute, ressassement qui nous enferme en nous-mêmes. Puis Jésus ouvre à Pierre une perspective à l'issue de cette expérience de faiblesse : « Quand tu seras revenu (de ton sentiment de culpabilité ?), va et affermis tes frères ». Bel exemple en effet du passage de la culpabilité (tournée vers le passé, souvent sans autres) à la responsabilité qui, sans effacer le passé, ouvre à la fois sur les autres et sur l'avenir.

Si certains se sentent coupables sans pour autant

devenir responsables, il est possible à l'inverse d'être responsable sans être coupable ! C'est manifeste pour des parents : ils sont responsables des éventuels dégâts faits par leurs enfants sans pour autant en être coupables. C'est vrai aussi, par exemple, si j'emprunte un objet et qu'il m'est volé : je suis non coupable mais c'est bien moi qui devrai racheter l'objet car j'en étais responsable, c'est-à-dire que je dois en « répondre » face à celui qui me l'a prêté. On pense aussi à certains ministres : ils peuvent à la fois être tenus pour responsables de certaines « bavures » – du fait de leur fonction mais être aussi être réellement coupables – du fait de leurs négligences.

La responsabilité n'est pas un sentiment ou un affect (comme la honte ou la culpabilité), elle est une position active du sujet dans un rapport avec d'autres sujets.

Le sens de la responsabilité est le sentiment le plus haut et ce qui nous constitue réellement comme sujet humain face à d'autres et parmi eux. La parole si célèbre adressée à Caïn : « Qu'as-tu fait de ton frère ? » peut être entendue dans le registre de la honte « Tu as vu ce que tu as fait ? C'est monstrueux ! » Cette parole est alors l'équivalent de l'œil,

le regard destiné à faire honte et auquel je ne peux aucunement me soustraire (« L'œil était dans la tombe et regardait Caïn » écrit Victor Hugo). Cette parole peut aussi être entendue dans le registre de la culpabilité : « Regarde ce que tu as fait. Prends conscience de ton acte. Tu es coupable du meurtre de ton frère. » Et la marque apposée sur le front de Caïn est à la fois le signe de cette culpabilité et une « protection » : il faut que Caïn « mijote » dans sa culpabilité, pas question que la mort l'en libère, il doit porter sa faute dans la souffrance. On peut aussi entendre cette parole (et les trois registres ne sont bien sûr pas exclusifs) comme un appel pressant de Dieu à notre responsabilité les uns vis-à-vis des autres. Ce qui arrive à un autre, un frère, nous concerne, ce que commence par nier Caïn en répondant à Yahvé « Suis-je le gardien de mon frère ? ». Non, pas gardien, certes, mais responsable ! Nous sommes responsables les uns des autres et cela même sans faute de notre part. Par exemple, je ne suis pas coupable de ce tout ce qui a abîmé ces enfants qui échouent à l'Aide Sociale à l'Enfance mais néanmoins j'entends comme étant pour moi cette parole : « Qu'as-tu fait de ton frère, qu'as-tu fait d'eux ? » C'est là que portera le jugement, pas forcément sur notre culpabilité mais sur

l'exercice de notre responsabilité : « J'avais faim, j'avais froid, j'étais étranger... ». À chacun de décider si c'est une Bonne Nouvelle ! Pour ma part, je le pense !

*

Ce petit survol – qui me fait un peu honte (!) tant il est rapide et simplificateur – permet cependant, je l'espère, d'entrevoir les implications de ces trois « concepts » dans le champ du soin, de la justice, de la spiritualité, de la pastorale... et même de la théologie : à quel Dieu va notre foi ? Un Dieu qui fait honte à l'homme comme à Adam et Ève chassés du paradis ? Un Dieu SurMoi sévère et implacable comme l'auteur des tables de la Loi sur le Mont Sinaï ? Ou bien un Dieu couvrant avec pudeur de son manteau toutes nos nudités (Jésus, se baissant et écrivant sur le sable en évitant de regarder la femme adultère livrée à l'opprobre de la foule), un Dieu nous délivrant de l'enfermement (l'enfer me ment !), de la culpabilité (Jésus au paralytique : « Tes péchés sont pardonnés, maintenant, lève-toi et marche ! ») et un Dieu appelant sans cesse avec vigueur l'homme à la responsabilité qui le fait à son image (« Qu'as-tu fait de ton frère ? », « Sur la route qui va de Jérusalem à Jéricho, qui a été le prochain de l'homme blessé ? »).



LA RESPONSABILITÉ DE NOS SOCIÉTÉS VIS-À-VIS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

par **Éric Brauns**

Professeur de philosophie en lycée, Eric est à la retraite depuis 2008. Il est titulaire d'une maîtrise de théologie et il a participé à la réflexion de la Mission de France depuis 1976. Eric a aussi enseigné au séminaire de Poitiers et il anime un groupe biblique localement.

■ FAIRE FACE AU FUTUR

Dans la mesure où nous pouvons le prévoir ou anticiper ce qu'il sera, dans quel monde devront vivre les générations qui nous suivent ? Avons-nous un devoir à l'égard de nos descendants ? Quel environnement humain allons-nous laisser ? Les sciences nous permettent-elles de calculer et d'extrapoler l'état de la planète ? Ces questions sous-entendent que nous sommes impliqués dans ce legs aux femmes et aux hommes à venir : si nous étions convoqués par ces générations pour une mise en cause, que répondrions-nous ?

Le verbe « répondre » a donné le terme responsabilité. Un philosophe contemporain, Hans Jonas (1903-1993), a consacré l'essentiel de son travail à construire une théorie de la responsabilité et sur-

tout à poser ce qui la fonde. En très bref, après de solides études, H. Jonas a fréquenté plusieurs universités allemandes et s'est d'abord intéressé à l'histoire de la pensée dans l'Antiquité. Il s'est trouvé étudiant en même temps qu'une autre brillante philosophe, Hannah Arendt, mais, contrairement à elle qui ne voit pas aussi clairement la menace du nazisme, il s'exile dès 1933 à Londres puis en Palestine. Il prend part à la guerre aux côtés des Alliés, passera au Canada, puis s'installera à New York définitivement. Il publie des articles et des conférences le plus souvent autour des développements des technologies et des sciences du vivant ¹. En 1979 paraît son ouvrage *Le Principe responsabilité - Une éthique pour la civilisation technologique* ². Autour de nous se heurtent deux rhétoriques contraires concernant les effets prévisibles des avancées des savoirs et des innovations dans les applications. Il y a ceux que l'on pourrait nommer les hystériques du progrès, de la conquête, qui, triomphants, nous décrivent des lendemains de bonheur, de facilité, de maîtrise absolue des

phénomènes. Et, en face, les catastrophistes prédisent avec autant d'assurance une épouvantable dégradation de nos conditions de vie dans un environnement dévasté. L'affrontement des idéologies, souvent construites sur des vérités partielles ou des commencements de preuves, risque d'empêcher la réflexion sur les questions de fond : sommes-nous maîtres du monde qui naîtra de notre civilisation technologique ? Avons-nous encore pouvoir sur le processus engagé ? Et, à ce titre, notre responsabilité est-elle engagée ?

■ À SITUATION INÉDITE, ÉTHIQUE INÉDITE

Les transformations de notre mode de vie dans le travail, la communication, la culture sont de plus en plus rapides et font partie d'une accélération sur laquelle nous avons de moins en moins prise. Le traducteur de Jonas, Jean Greisch, écrit dans sa présentation : « Pour H. Jonas, être responsable signifie accepter d'être " pris en otage " par ce qu'il y a de plus fragile et de plus menacé. Que nous le

1. La bibliographie de Hans Jonas figure à la suite de la traduction française de *Le Principe responsabilité*, Flammarion, coll. « Champs », 2013, p. 425-441.

2. Paru en allemand d'abord, la traduction anglaise sera publiée en 1984 et la traduction française en 1990 (Cerf, coll. « Passages »). Nous citons d'après la réédition en poche (Flammarion, 2013, n° 784).

voulions ou non, nous sommes les architectes de la société à venir car il ne nous appartient déjà plus d'enrayer le progrès technologique, même si nous le voulions. Ce qui nous appartient en revanche, c'est la conscience que nous sommes d'ores et déjà pris en otage par cet avenir que nous faisons exister »³. Ce qui exige de nous vigilance et assistance, « le plus fragile et le plus menacé », c'est notre humanité. Tous ceux qui ont traversé les tragédies du XX^e siècle – et Jonas est un rescapé – savent que c'est notre propre essence qui est en péril si on s'abandonne au fatalisme. Emmanuel Levinas, lui aussi contemporain, partage cette idée que malgré nous, nous sommes convoqués : autrui est là avant nous et son visage ou sa présence sont pour nous un appel à répondre.

Comment la question de la responsabilité était-elle envisagée jusqu'à maintenant et pourquoi le problème se pose-t-il en des termes nouveaux ? Être responsable veut dire être capable de répondre du sort d'un être, d'une entreprise, d'un groupe d'hommes, d'une classe d'élèves, mais aussi de soi-même. Pour cela, il faut avoir d'abord la faculté de penser, donc la raison, et ensuite la

liberté ou au moins l'autonomie. On ne peut être tenu responsable de ses actes que si, au moment de les choisir ou de les exécuter, on est en pleine possession de ses moyens et soumis à aucune pression étrangère. Il est clair que notre tradition en matière de morale et de droit comprend la responsabilité en termes d'imputation. Celui qui est responsable est celui qui sera tenu pour l'auteur de son acte, la cause principale de ce qui a été fait. La responsabilité est atténuée ou supprimée si la liberté est gravement réduite par un agent externe : contrainte, menace, ou atteinte de la conscience par l'alcool ou tout autre toxique. Dans cette conception éthique, le domaine de ma responsabilité est sous mon contrôle, il est à ma hauteur, je l'ai accepté tel qu'il est. Dans cet agir, je peux accepter ou refuser telle ou telle charge car cela ne dépasse pas les limites de mon pouvoir. Mais qu'en est-il lorsque le champ de mon action me domine et s'impose à la façon d'un destin ou de la nécessité antique ?

Telle que la conçoit Jonas, en raison de l'état des lieux de notre civilisation, la responsabilité est la contrainte de répondre du monde humain tel que

3. Jean Greisch, présentation du *Principe responsabilité*, op. cit., p. 14.

nous le recevons et tel que nous le transmettons. Avant toute prise de conscience et toute construction de notre liberté, nous sommes nés dans un monde auquel nous sommes redevables d'une réponse. Le cadre n'est plus celui d'une imputation par une instance de jugement morale ou judiciaire. Personne ne nous a installés là et nous n'avons pas choisi de prendre en charge cette réalité. Nous nous trouvons devoir répondre de ce que nous n'avons ni choisi ni désiré. Sans préalable de liberté à constituer, nous sommes mis en demeure d'accepter, refuser, aménager, etc. Le titre du livre utilise le mot « principe » pour bien mettre en évidence le caractère premier de l'assignation. Ce dont nous avons désormais à répondre, ce n'est pas de ce qui dépend directement de nous, à savoir une conduite, mais un monde qui s'impose à nous en venant de nous, le monde technologique insensé que nos prédécesseurs nous ont laissé. Face à nous, le monde, ce n'est plus la nature (cosmos) qui relevait des dieux en dernière instance, mais un processus de développement indéfini que l'on doit endosser.

PROMÉTHÉE FAIT PEUR

La préface du *Principe responsabilité* s'ouvre sur cette phrase : « Le Prométhée définitivement déchaîné auquel la science confère des forces jamais encore connues et l'économie, son impulsion effrénée, réclame une éthique qui, par des entraves librement consenties, empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui »⁴. Puisque nous sommes engagés⁵ dans ce monde artificiel où tout est fabriqué, donnons-nous une éthique en songeant à ceux à qui nous céderons la place. Instruit par les deux guerres mondiales qu'il a vécues et par la course aux armements, Jonas ne voit possible aucune autolimitation des avancées technologiques. Si la science est parfois gratuite, jamais l'innovation technologique n'est déliée de la course aux profits. Des audaces énumérées, on retiendra trois domaines : la prolongation de la vie à n'importe quel prix, la volonté de contrôler le comportement des individus et enfin, la manipulation génétique. Jonas entrevoit le pouvoir pensable de modifier l'espèce au point de n'être

4. *Le Principe responsabilité*, p. 15.

5. Blaise Pascal disait « embarqués ». *Pensées*, L 418, B 233.

plus capable de différencier un homme de ce qui n'est pas lui. Devant ce qui se prépare, et pour exercer notre responsabilité, il vaut mieux risquer l'hypothèse du pire quitte à être détrompé. Contrairement au proverbe, la peur serait bonne conseillère et il en fait même une source d'inventions (une heuristique). Son pessimisme est une méthode afin d'éviter l'irresponsabilité.

Bâtir une éthique d'avenir pour des générations à naître s'expose pourtant à de nombreuses objections. On en retient deux essentielles :

- Une éthique fixe des devoirs sous la forme d'impératifs : d'où viennent-ils ? Ils découlent du fait que je me reconnais des droits. Car si j'ai des droits, je conviens que mon semblable a les mêmes. Et si mon autre a des droits, je me dois de les respecter. Cette réciprocité – les droits d'autrui sont mes devoirs et inversement – suppose que lui et moi nous sommes contemporains, en vis-à-vis. Or les hommes et les femmes à venir n'existent pas : comment des êtres inexistantes pourraient-ils me signifier des obligations ?

- Nous ne savons pas de science certaine ce que sera l'avenir et quel visage présentera notre monde. On raisonne sur des conjectures et on pratique la futurologie. Peut-on édicter des devoirs et prétendre obliger moralement des êtres libres d'après un monde seulement probable ? Cette virtualité du monde futur, horrible ou glorieux selon les intérêts, donne lieu à des attitudes incohérentes : « On continue, on tente le tout pour le tout, on verra bien ; ou on corrigera en cours de route... » Pour Jonas, s'il est vrai que notre anticipation n'est que probable, cela ne nous délivre pas du devoir de faire face.

Quel est l'enjeu de l'attitude responsable ? Deviendrons-nous un jour nous-mêmes notre produit ? « Dans l'image de lui-même qu'il cultive (...) l'homme est maintenant de plus en plus le producteur de ce qu'il produit, et le faiseur de ce qu'il sait faire, et plus encore le préparateur de ce qu'il sera bientôt capable de faire. Mais " lui ", qui est-il ? »⁶ L'homme ayant de plus en plus de pouvoir sur lui-même, il est urgent qu'il retrouve le savoir de ce

6. *Le Principe responsabilité, op. cit.*, p. 36-37.

qu'il est. Nous sommes aujourd'hui responsables de la pérennité de l'espèce, mais aussi de la sauvegarde des caractères qui font un homme. Qu'il y ait des êtres humains qui naissent, la nature en nous entretient le besoin de la génération ; en outre, nous devons garantir à cette humanité procréée ce que Jonas appelle son « être tel », c'est-à-dire les conditions politiques, sociales, sanitaires et culturelles indispensables pour leur fournir la chance d'être vraiment humains.

■ EN QUÊTE D'UN FONDEMENT

Une éthique d'avenir doit faire reconnaître sa validité et son universalité. À quelle raison susceptible de recueillir l'assentiment pouvons-nous amarrer des obligations ? Jonas fait un bilan négatif du passé. La raison ne peut fournir d'appui car elle s'est montrée capable de servir à l'aide de son ingéniosité n'importe quelle cause, même la plus meurtrière. Et les religions ne semblent pas plus dignes d'être invoquées puisqu'elles n'ont pu empêcher les hécatombes du siècle dernier quand elles ne s'y sont pas compromises. Si l'on veut fonder une responsabilité au bénéfice des générations à venir, il faut soutenir que l'homme est une fin en

soi. Cette dernière formule a deux sens. Une fin en soi est une fin absolue, un but, un objectif définitif, à la différence de presque toutes nos autres fins. Quand nous nous proposons un but en effet, c'est souvent une étape pour atteindre autre chose de plus éloigné. Autrement dit, nos fins sont souvent des moyens. Je cultive mon jardin pour m'alimenter sainement, pour être efficace dans mon travail et m'assurer des ressources. Le second sens de l'expression est que la fin en soi est a priori, elle ne dépend d'aucun préalable et elle est tournée vers elle-même. Ce but est premier et ne cesse de se rechercher lui-même. L'homme ne répond à sa propre essence qu'en cultivant sa propre dignité, en parachevant la tâche qu'il représente pour lui-même. Si l'homme est la fin par excellence, cela équivaut à faire de lui une valeur et même la valeur suprême : être homme est un bien.

À quoi pourrions-nous adosser cette affirmation catégorique ? Nous ne pouvons pas la déduire du parcours des faits historiques où se côtoient et s'annulent les figures abominables et les plus brillants exemples de vrais héros. Il faut donc poser la valeur de l'homme comme une affirmation métaphysique. Ici, beaucoup d'esprits qui ont suivi Jonas et adhéré à sa pensée s'en écartent. Qu'est-

ce qu'une métaphysique ? Au risque de faire trop simple, la métaphysique est l'effort d'une pensée qui poursuit l'examen du réel au-delà des limites de l'expérience. Cette pensée est convaincue que la réalité dont nous faisons partie ne s'arrête pas au domaine de nos sens ni même au champ de ce que nous théorisons à l'aide de nos mesures et de nos modèles statistiques. La métaphysique construit une réalité au-delà d'elle-même parce qu'elle voit en elle la condition d'un sens, ce que l'on a appelé une surnature. Or le projet va directement à l'encontre de la conviction la plus commune aujourd'hui. Depuis le XIX^e siècle, les sciences se sont bâties sur l'exclusion radicale de tout élément explicatif surnaturel. Le monde à connaître est circonscrit strictement dans les limites de ce qui est observable, reproductible par expérimentation, accessible à nos mesures. Tout le reste est considéré comme imaginaire. Nous constatons que ce qui était pour les savants méthode féconde s'est peu à peu transformé en vision du monde positiviste. Et la philosophie a vu son enclos rétrécir avec interdiction de postuler une réalité plus vaste et plus

riche que celle des sciences de la nature⁷. Jonas va à contre-courant et plaide pour une métaphysique face à l'homme contemporain « qui nie l'existence même de son objet, à savoir l'existence d'une valeur absolue et d'une vérité objective. La sagesse nous est le plus nécessaire précisément alors que nous y croyons le moins »⁸. Il écrit que si l'homme est une valeur, cela implique des devoirs. Cela revient à dire que l'être, c'est-à-dire le simple fait d'exister, peut devenir la source de devoirs, ce qui pour le sens commun est une énormité. Comment ce qui est pourrait-il enjoindre des obligations ? Dans la réalité, le fort écrase le faible et vit à ses dépens. Le fait peut-il se convertir en droit ? Est-ce un impératif moral ? Jonas se défend de cette monstruosité et en appelle à l'approfondissement de l'idée d'homme dans tout ce qu'elle recèle de significations, de potentialités et de revendications. Nous n'avons pas en face de nous l'humanité future mais, dans l'idée d'homme, nous trouvons la racine de nos devoirs envers elle. « Seule l'idée de l'homme, en nous disant pourquoi les hommes doivent être, nous dit en même temps comment ils

7. Et des sciences de l'homme où les faits humains sont systématiquement analysés comme des « choses ».

8. *Le principe responsabilité*, op. cit., p. 58.

doivent être ⁹. »

Le livre que nous ne résumons pas ici refuse l'idée que son objet soit une sorte de pari et il réfute très longuement l'idée d'utopie. On retient de cette lecture, des thèses métaphysiques comme, par exemple, celle-ci : « Toute vie revendique de vivre et peut-être est-ce là un droit qu'il faut respecter » ¹⁰. C'est uniquement en adoptant une attitude non positiviste que l'on peut ainsi tirer du fait de la vie d'un vivant ses droits à vivre et à vivre décemment. Jonas est juif de culture mais dépourvu de toute pratique religieuse comme H. Arendt et la plupart des juifs assimilés d'Europe. Son chemin intellectuel et le drame personnel de la Shoah lui ont fait saisir combien l'idée de l'homme méritait défense et déploiement ¹¹. La responsabilité n'est pas une option seulement possible que l'on pourrait éviter : elle n'est pas non plus une fatalité décrétee par une puissance divine. Elle découle naturellement de la conscience vraie que nous prenons d'être héritiers et protecteurs de notre humanité.

9. *Ibid.*, p. 95.

10. *Ibid.*, p. 87.

11. Ce n'est qu'en 1945 que Hans Jonas apprend que sa mère avait été tuée au camp de Maidanek.



NO PODEMOS FRACASAR

NOUS NE POUVONS PAS ÉCHOUER.

par Bernadette Caffier

Bernadette a passé 22 années en Argentine comme missionnaire laïque. Elle a vécu à Formosa (ville et province au nord-est de l'Argentine). Elle a commencé par une mission auprès des enfants de la rue et elle a lancé en 2000 un réseau de micro crédits. Elle est rentrée en France en janvier 2015 et a rejoint en septembre l'équipe Mission de France de la Somme.

Durant mes années de mission dans le nord-est de l'Argentine, combien de fois n'ai-je été émue par des « remise debout », des renaissances ?

Avec les jeunes d'un quartier périphérique, nous avons mis en place un centre communautaire pour les enfants travailleurs. Très vite ces jeunes prennent en main l'animation et l'accompagnement des enfants et de leurs familles. Trois d'entre eux décident de « monter » un rancho (cabane de carton goudronné) et s'installent dans le quartier sans eau ni électricité. Ils donneront un témoignage de fraternité, d'engagement et de responsabilité inoubliable ! L'un d'eux avait séjourné en prison, un autre avait grandi dans la rue. Voici retranscrit ce qu'ils écrivaient alors :

« Il y a quelque chose de plus fort que le vacarme et le bruit de notre civilisation : c'est le silence d'un jeune qui ne dit rien. Il ne crie pas. Il ne proteste pas. Il n'accuse pas. Il ne condamne pas. Simplement il agit.

Je suis né pour aller loin. Et je n'accepte pas que l'on m'oblige à perdre mon temps sur un chemin qui ne mène nulle part. Je ne veux pas être utilisé, ni par les gentils qui sont d'accord avec tout pour nous attirer, ni par les méchants qui ne perdent aucune occasion de fabriquer des fantasmes sur le dos des jeunes.

Mon espérance, personne ne pourra la détruire. Il existe un chemin pour la paix. Je ne peux serrer les poings car j'ai les mains occupées avec d'autres mains pour former une grande chaîne qui nous fasse avancer. Pour que tous les hommes soient davantage frères. Le monde nouveau nous appartient. Du monde passé nous gardons ce qui était bon. Les erreurs, nous les changerons. Et aujourd'hui nous marchons pour vaincre la douleur.

Nous sommes capables de tout risquer pour faire triompher l'Amour.

Mon espérance, plus personne ne la détruira. »

Je pense aussi à ces femmes du réseau de micro-crédits qu'elles avaient elles-mêmes nommé : « *No podemos fracasar* », « Nous ne pouvons pas échouer ».

Aux journalistes français venus leur rendre visite, Mabel, Sumi et Gladys expliquaient : « Avec le projet financé par le micro crédit, je gagne entre 1 000 et 1 200 pesos chaque mois (entre 142 et 171 euros). Bien sûr ce n'est pas beaucoup, mais c'est ce que touchent les assistés des partis politiques. Moi, au moins, c'est le fruit de mon travail et en plus, je ne perds pas ma liberté ! »

La formation dans le réseau, tout en utilisant des concepts économiques, cherchait à placer l'être humain au cœur de l'analyse proposée. Dès l'origine du réseau, elles acceptaient, inclus dans le remboursement de leur crédit, un intérêt solidaire pour permettre aux habitants des villages les plus reculés de la province de bénéficier à la fois du micro crédit et de la formation proposée. À chaque évaluation revenaient les mêmes refrains :

« Je n'ai plus peur de la marmite vide. Je suis redevenue capable de nourrir ma famille.

Les relations dans la famille ont changé, on se parle plus.

Mes enfants découvrent que je suis capable. Je découvre que je peux commencer à me connaître et peut-être à m'aimer et à m'accepter. C'est tellement important d'avancer ensemble. »

Après avoir travaillé deux années consécutives avec une grosse ONG argentine de la capitale Buenos Aires, ces mêmes femmes avaient appris le sens de l'épargne et en août 2014, commençaient à prêter à des taux tout à fait solidaires leurs économies à leurs parents et à leurs amis. Elles ont depuis totalement remboursé le crédit d'origine à la fondation belge et peuvent se déclarer fièrement « propriétaires du réseau » puisque l'objectif de départ est atteint : les pauvres prêtent aux pauvres !

Angela disait : « Nous sommes pauvres, nous ne possédons rien mais si nous nous unissons, qui sait ce qui peut se passer ? Il t'appartient à toi, il m'appartient à moi, de nous lever et de marcher. » Et au moment de passer le relais pour revenir en France, c'est Nena qui se lève et qui dit :

« Bien sûr tu nous as appris à gérer un budget, à gérer les conflits. Maintenant nous savons épar-

gner, maintenant mes enfants me respectent. Mais le plus important que j'ai appris dans ce groupe, c'est ce que je vaudrais comme personne. J'ai autant de valeur que toi ! Et je promets une chose : plus jamais je ne laisserai quelqu'un lever la main sur moi, plus jamais je me tairai, plus jamais je ne resterai enfermée chez moi. »

Et je suis revenue avec la conclusion de la dernière assemblée partagée, fruit de 14 années de cheminement partagé :

« Nous voulons une vie communautaire, familiale et personnelle qui soit digne. Comment l'obtiendrons-nous si les relations entre nous ne sont pas fraternelles, égalitaires et solidaires ? Être heureux suppose vouloir être heureux. Il n'y a pas de bonheur possible tout seul. Il n'y aura pas d'économie solidaire si nous ne changeons pas. C'est une option de vie, c'est notre option de vie. »

Beau programme, non ? Je vous assure qu'il est parfaitement adaptable, imitable et qu'il peut être développé en tout lieu et sous toute latitude. Chiche ?



SE RÉAPPROPRIER SA SCOLARITÉ.

Par Etienne Galand

Etienne est membre de l'équipe Mission de France Evry 2 avec sa femme Nathalie. Ils ont quatre enfants de 5 à 13 ans. Leurs lieux d'engagement sont divers : chez les Scouts de France, les parents d'élèves, la paroisse, dans le quartier et le travail ! Après deux ans de coopération au Burkina Faso, Etienne est devenu enseignant en électrotechnique. Il a ensuite passé le concours de chef d'établissement et il est maintenant Principal adjoint depuis six ans au collège Les Pyramides à Evry (91).

LE CONTEXTE ET LE CONSTAT

Le collège où je travaille accueille presque six cents élèves. Il est classé en éducation prioritaire renforcée (REP+) car les élèves accueillis sont majoritairement boursiers et leurs parents sont de catégorie socioprofessionnelles (CSP) défavorisées. Ce statut donne à l'établissement des moyens humains et financiers supplémentaires pour lutter contre ces inégalités sociales. Les familles du quartier sont majoritairement issues de l'immigration (essentiellement Afrique noire et Maghreb) et leurs enfants sont tous nés en France. Comme dans tous les établissements scolaires, il y a de bons et de moins bons élèves. (J'évite le terme « mauvais ».) La particularité de ces enfants – ce qui pourra réduire leurs chances

pour entrer facilement dans la vie active – c’est un décalage entre la culture familiale (vision de l’école, culture « générale ») et les attendus de la société. À niveau scolaire égal, un enfant qui n’a pas eu l’habitude d’analyser l’actualité en famille, de s’engager dans un club, de parler d’un film... n’aura pas toujours les bons codes pour s’insérer et pour réussir un entretien d’embauche. Nous avons aussi de nombreux enfants avec des niveaux scolaires fragiles, des lacunes accumulées, au parcours scolaire chaotique... des enfants qui ne croient plus en l’école ni en eux-mêmes.

Notre mission est donc de construire des savoirs scolaires mais aussi d’apporter cette culture, ces attendus qui ne sont pas toujours transmis en famille.

UN PROJET D’ÉTABLISSEMENT POUR CHANGER DE REGARD

Le projet d’établissement réécrit en 2014 a pour principe majeur la bienveillance. Conforter une école bienveillante et exigeante est d’ailleurs un des axes à travailler dans le projet de refondation de l’éducation prioritaire. Avec l’équipe pédago-

gique, nous avons repéré des points qui pouvaient être des temps de fracture, de blessure pour l’élève. Ces instants qui ne mettent pas en route mais peuvent décourager. Voici quelques actions et postures concrètes que nous essayons de mettre en place.

Évaluer le travail, encourager la personne

Le bulletin de trimestre est souvent perçu comme l’unique outil de mesure du travail de l’élève. Il a une grande importance pour l’élève et sa famille. Les remarques des professeurs pouvaient parfois être « violentes » ou acerbes. Pour éviter ces situations, nous avons établi une charte qui rappelle l’importance de donner des conseils plutôt que de faire des reproches, d’être dans l’évaluation du travail et non dans le jugement de la personne... Responsabiliser l’élève dans ses apprentissages plutôt que de le condamner à l’échec.

Favoriser l’estime de soi pour remettre en route

Certains enfants, tellement sûrs de ne pas réussir, n’essayent plus. Ils ont perdu confiance en eux-mêmes. Ce décrochage a deux expressions

différentes selon les enfants : les élèves qui se mettent en retrait, que l'on oublie parfois tellement ils sont discrets et ceux qui se font remarquer par leur agitation, qui « dérangent » la classe. Il y a les décrocheurs "visibles" avec les "invisibles", ceux qui se font si petits que vous ne voyez même pas qu'ils ne sont plus là tout en occupant leur place.

Une équipe de huit enseignants, les infirmières, les CPE (Conseiller Principal d'Education) et l'assistante sociale ont construit un programme intitulé ESCALE qui permet à ces élèves de travailler sur la confiance en soi et l'estime d'eux-mêmes. Le travail en coopération, l'analyse de leur parcours et un travail d'écriture puis de mise en voix, les activités sportives pour se surpasser sont les ingrédients de cette période d'accueil où les élèves retrouvent confiance. Ils sont ensuite accompagnés par un tuteur pour faire le point sur les deux objectifs qu'ils se sont fixés. Par exemple : « se détacher du regard des autres », « mieux se concentrer en classe ».

Chaque quinzaine, l'équipe se réunit pour faire le point sur la session écoulée. Voici ce qui a pu être dit : « Les élèves accueillis durant cette session se montrent motivés pour pleinement travailler. L'am-

biance est agréable et, pour le moment, propice au travail. Lors de l'accueil, nous avons travaillé sur la dépendance et l'indépendance par rapport au groupe dans l'espace de la classe. Les élèves se sont auto-évalués sur une échelle de 1 à 5 (1 étant "totalement indépendant" et 5 "très dépendant"), vous trouverez les notes proposées par les élèves. Ils essaient d'être dans l'analyse et dans la distanciation, nous devons les y aider ! »

- Élève H. : 3 / 5. Dit avoir peur de ce que les autres pourraient penser de lui en classe.

Ses objectifs :

1. " Je dois cesser de bavarder et mieux me concentrer. "
2. " Je dois participer et poser des questions quand je ne comprends pas. "

Bilan : Élève ouvert et actif par rapport aux activités, demande de l'aide, positif. Le problème provient du groupe classe. Apprécie les mises en valeur. Il est compliqué pour lui en classe de travailler avec les autres élèves.

- Élève M. : 3 / 5. Dit aimer faire rire ses camarades.

Ses objectifs :

1. " Je veux faire mieux en me concentrant plus. "
2. " Ne pas me laisser distraire en classe. "
3. " Plus travailler à la maison, mieux m'organiser. "

Bilan du tuteur : De réelles difficultés, reste méfiant face aux compliments, ou semble ne pas les mériter et pense qu'il n'a pas les compétences pour avancer. Heureux de lire ses évaluations Escale.

Une enseignante dresse le bilan de ce dispositif dans une interview sur un blog (café pédagogique) : *« Concernant les élèves, cela leur permet de retrouver une place, de se réapproprier leur métier d'élève, leur scolarité. On s'est rendu compte également que les élèves viennent nous voir et demandent à participer à Escale. C'est intéressant au sens où l'outil devient autonome. On n'avait pas forcément pensé, au départ, que les élèves viendraient nous voir pour demander à y participer. Après trois ans de fonctionnement, on constate une vraie amélioration du climat scolaire. En prenant du temps pour chaque élève, on a un gain*

de qualité très important et chaque collègue voit actuellement l'efficacité du dispositif. »

Ce projet vise à aider l'élève à prendre conscience de ses fragilités et de ses difficultés pour l'accompagner vers une prise de conscience et le remettre en route.

■ ATTENTION AUX AUTRES...

L'apprentissage nécessite une disponibilité d'esprit et de cœur que certains de nos élèves n'ont pas. Traversés par les turbulences de l'adolescence, parfois blessés par la violence familiale ou une histoire de migration difficile, fragilisés par la pauvreté... des enfants ont parfois un grand mal-être. Ce n'est pas toujours simple d'être attentif à ces souffrances. Pour favoriser et éduquer à l'attention aux autres, toujours dans cet esprit de bienveillance, nous formons chaque année huit à dix élèves et adultes pour être des "Suricates".

Les Suricates ont pour mission de repérer les situations de mal-être d'un élève ou d'un personnel et de l'écouter pour lui permettre d'exprimer son malaise, de l'accompagner ou de l'orienter vers un professionnel si le malaise est grand. L'objectif est à la fois d'éduquer au regard, à l'attention aux

autres, mais aussi de montrer à chacun qu'il a une place à prendre, qu'il a de l'importance.

Accompagner et faire grandir les élèves, leur redonner confiance, leur donner de l'ambition, c'est aussi un travail quotidien que chaque membre de l'équipe réalise. À l'aide de projets (justice et ville, ma ville demain...) où l'élève construit ses apprentissages, par des associations (foyer des élèves, droit des enfants...) où l'élève devient acteur de ses projets, mais aussi avec des partenaires pour relayer, dans le quartier, le travail lancé au collège (réseau d'échange de savoirs...).

C'est un défi passionnant, qu'il faut relever en équipe, pour permettre à chaque enfant de devenir le citoyen de demain, qui aura une place sur le marché du travail, mais aussi qui prendra part à la construction d'un monde plus fraternel.



ENTRER EN RESPONSABILITÉ

Par Marie-Françoise Le Moal

Marie-Françoise Lemoal est mariée, maman de 3 enfants et grand'maman de 9 petits enfants.

Elle a conjugué sa vie professionnelle comme enseignant – chercheur à Paris et enrichi son temps de retraite par des engagements d'Eglise divers (aumônerie de lycée, préparation aux sacrements, œcuménisme.)

Depuis 12 ans, elle exerce en aumônerie de prison, dont 7 en responsabilité régionale.

Elle est aussi bénévole au SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) des Yvelines et visiteur bénévole en aumônerie d'hôpital.

Les douze années passées à rencontrer des personnes détenues, femmes et hommes, voire adolescents m'ont appris l'humilité et la certitude que la culpabilité comme la responsabilité font partie de notre identité d'êtres humains et que nul n'y échappe ; mais aussi ce temps d'échanges en humanité m'a permis le recul nécessaire pour tenter d'écrire ces quelques témoignages. Qu'est-ce que ce long chemin qui mène de l'une, la culpabilité, à l'autre, la responsabilité, particulièrement dans ces lieux physiques d'enfermement et de solitude ?

L'arrivée en Maison d'arrêt est un choc tel que la culpabilité est mise de côté : on perd une identité, on perd un rôle dans la société (père, mère, conjoint, enfant...), on se sent anéanti : le « ce n'est pas moi, c'est l'autre » est souvent la seule

possibilité d'exister pour sauver quelque chose de positif de soi (Gn 3, 12). Dès ce premier contact, la non-reconnaissance de la culpabilité, le déni, voire le mensonge permettent l'existence d'une autre identité. Cet état peut durer un long temps car la culpabilité va s'accrocher à la reconnaissance d'une faute. Or, le chemin à tracer pour réaliser que la relation à l'autre a été abîmée nécessite une prise de conscience qu'il y a un autre ! C'est donc plus par l'entrée en responsabilité que l'on va ouvrir la brèche de la culpabilité.

■ CLAIRE

Claire est incarcérée depuis plusieurs mois : elle se sent victime mais sûrement pas coupable. Elle a, avec son compagnon, tué sa maman. Elle a assisté à ce moment terrible, elle en a ri et me dit : « Elle m'énervait toujours, c'est de sa faute, elle avait qu'à pas me dire tout le temps d'aller travailler. » Avec elle, j'avance lentement, essayant de lui faire préciser la relation avec sa maman, avec son papa qu'elle adorait et qui a disparu.

Un jour, Claire me dit : « J'ai une question importante à te poser. » — Je t'écoute et j'essaierai d'y répondre si je le peux. Et Claire me lance cette ques-

tion : « Est-ce que c'est grave de tuer son bébé ? » Il m'a fallu un moment pour comprendre pourquoi Claire me posait cette question tout à fait hors de son « affaire ». Si je lui répondais que bien sûr, c'était très grave, elle en déduirait que de tuer un adulte – sa mère – cela ne l'était pas ou du moins beaucoup moins ! Si je lui disais que ce n'était pas grave, alors à plus forte raison, elle gommerait toute culpabilité. J'ai donc rejoint la réflexion sur la responsabilité : celle d'une maman vis-à-vis de son bébé et d'une jeune femme vis-à-vis de sa mère. Nous avons cherché ensemble ce que voulait dire être responsable, ce que cela impliquait dans le quotidien... Ce ne fut pas forcément simple mais de cette discussion qui a duré plusieurs rencontres a émergé le sentiment qu'être coupable touchait au fait d'avoir abîmé un lien, une relation à l'autre.

À ce jour, je pense que Claire a compris sa part de responsabilité, a compris de quoi elle pouvait être responsable et a pu se reconnaître coupable. Après son procès, elle a saisi l'irréversibilité de sa situation, a exprimé du repentir et a décidé de se prendre en charge. Peut-être fallait-il qu'elle soit responsable d'elle-même avant de l'être des autres. Sa culpabilité négative – « Je suis nulle d'avoir cru

à ce mec et de m'être laissée entraîner dans cette affaire » – s'est transformée en culpabilité positive : « Maintenant, je vais m'occuper de moi, voir ce que je peux faire avec ce que je suis. »

Claire s'est donc questionnée sur le sens actuel de sa vie, elle a retrouvé un certain respect d'elle-même, elle a remis en place des valeurs oubliées, elle a pu accepter le lourd verdict. Elle est devenue responsable parce que coupable.

TARIK

Parfois la culpabilité est reconnue d'entrée de jeu et écrase celui ou celle qui la porte ; elle peut l'empêcher d'avancer vers la responsabilité de ses actes futurs. Tarik est incarcéré pour agression sexuelle sur mineure.

Dès son arrivée en détention, il demande à rencontrer l'aumônier. C'est moi qui l'accueille au quartier « arrivants ». Il est littéralement tétanisé, il baisse la tête. Il prononce ces mots que je n'oublierai jamais : « C'est moi qui l'ai fait, c'est moi qui suis coupable. Ô Seigneur, pardonne-moi. » De quoi se dit-il coupable, je l'ignore mais il se jette dans mes bras et sanglote comme un enfant. Tout doucement, je l'invite à me confier ce qui pèse sur

lui et il me crie sa solitude, son enfance dans la rue, son rejet familial, son désir d'être quelqu'un de bien, son acharnement pour apprendre, écrire, travailler, avoir un enfant, puis son dérapage un jour où trop c'est trop et où il a cherché une consolation immédiate ! Tout cela a duré plus d'une heure et je ne peux que recevoir, rien n'est dit d'autre que : « Je repasserai vous voir dans huit jours quand vous serez affecté en cellule. »

Je suis repassée chaque semaine et chaque semaine, le poids de la culpabilité était présent et nous avançons très doucement. « Tu te rends compte, c'est moi qui ai fait ça ! » Un jour, je lui ai proposé de venir nous aider à préparer la salle où nous avons la célébration eucharistique du dimanche. Réaction d'affolement de sa part : « J'aimerais tant mais c'est impossible, les autres ne vont pas accepter, je n'ai pas le droit. » J'ai insisté en lui disant qu'il serait responsable de la préparation de l'autel et que l'équipe d'aumônerie comptait sur lui pour cela. C'est à ce moment qu'il est revenu sur son acte acceptant de chercher sa part de responsabilité : était-elle totale, minorée ou biaisée ? Nous avons lu et relu son histoire, son affaire et j'ai eu la surprise de l'entendre me dire : « Je crois que je comprends quelque chose

aujourd'hui : je dois être responsable de mes actes, je dois discerner avant d'agir quand c'est possible. Je veux me réconcilier avec moi et avec Dieu. »

Tarik est sorti, c'était un garçon rayonnant, je n'ai jamais réussi, ni ses co-cellulaires, à savoir ce qu'il était devenu, après un procès exemplaire de vérité sur son implication personnelle.

*

En face d'un coupable, on trouve une victime dans laquelle culpabilité et responsabilité sont intimement liées : les sentiments humains développés par une victime – honte, culpabilité, peur de parler, désir d'être écouté, d'être non jugé et reconnu dans son identité première – sont les mêmes que ceux éprouvés par un auteur ! C'est dire la proximité d'états humains où la souffrance aliène et où l'intégrité est touchée. Passer de la honte à la responsabilisation permet de se tourner vers l'avenir, au contraire de la culpabilité qui enferme dans le passé. Ne pas enfermer des personnes dans un statut – auteur/victime – mais accompagner pour faire se rencontrer deux humanités, deux souffrances, deux espérances de se redresser un jour et de retrouver sa véritable identité.



DES MÉDIAS EN QUÊTE DE COUPABLES

Par Dominique Quinio

Journaliste, directrice de la Croix de 2005 à 2015.

Comment les journalistes peuvent-ils susciter chez les citoyens un esprit de responsabilité, antidote à la fatalité démobilisatrice ?

■ RESPONSABLE MAIS PAS COUPABLE

« Je me sens tout à fait responsable, pour autant je ne me sens pas coupable. » La formule, maintes et maintes fois répétée sous sa version raccourcie de « responsable mais pas coupable », a près de 25 ans. Nous sommes le 31 janvier 1992 sur le plateau de l'émission 7/7 ; Georgina Dufoix, emportée par le scandale du sang contaminé, se défend. Ces 9 secondes lui resteront collées à la peau et à la réputation, apparaissant comme une dérobade, une fuite, une lâcheté même. La formule mérite-t-elle, cependant, tant de critiques ?

Georgina Dufoix est alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale ; c'est une femme politique au parcours déjà bien rempli. L'affaire du sang contaminé a éclaté. Du sang infecté par le virus du sida a été administré à des malades hémophiles. Un rapport du Centre national de transfusion sanguine datant de 1986 affirme ainsi qu'un hémophile sur deux a été contaminé, soit près de 2 000 patients, dont quelques centaines en raison de la non-application de certaines mesures ou du retard pris à les décider.

Seront mis en cause des médecins, des responsables administratifs et des personnalités politiques : la ministre des affaires sociales, donc, et le premier ministre, Laurent Fabius. Le scandale a touché plusieurs pays européens, au fur et à mesure des connaissances sur la contamination par le VIH. Des parades peu à peu sont élaborées, pour tracer l'origine des dons de sang (personnes « à risque », homosexuels ou toxicomanes, prisonniers...), chauffage du sang pour éliminer le virus. Toutes les mesures ont-elles été prises à temps et appliquées aussitôt ? Pourquoi des stocks de sang non chauffé ont-ils été distribués à des patients hémophiles déjà contaminés, ce qui entraîna une

surinfection ? Des raisons financières sont-elles à l'origine de tels faits ?

Plusieurs procès ont lieu, celui de quatre médecins en 1993 pour tromperie et non-assistance à personne en danger, dont l'ancien directeur du Centre national de Transfusion sanguine qui sera condamné à quatre ans de prison ferme. En 1998, Laurent Fabius et Georgina Dufoix ainsi qu'Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, sont traduits devant la Cour de justice de la République, juridiction compétente pour les infractions commises par des membres d'un gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. Il leur est reproché d'avoir freiné la prise de bonnes décisions, soit pour protéger le laboratoire français Pasteur en retard sur l'Américain Abbott dans l'élaboration d'un test de détection du VIH, soit d'avoir tardé à dé-rembourser les produits sanguins non chauffés. À l'issue de leur procès pour homicides involontaires, en février-mars 1999, Laurent Fabius et Georgina Dufoix sont relaxés. Edmond Hervé est condamné pour manquement à une obligation de sécurité et de prudence, mais dispensé de peine. Une procédure d'indemnisation sera mise en route pour les victimes. Si l'on se réfère à cette décision

de justice, il apparaît donc que la ministre n'était pas coupable, mais pouvait se sentir responsable, moralement sinon pénalement responsable. Un poids déjà très lourd.

■ LA CHASSE AUX COUPABLES.

Pour les médias, dans le feu de l'action, soumis à un rythme qui ne fait que s'accélérer, la distinction n'est pas de mise. Le processus est toujours le même. Un grave dysfonctionnement, de préférence sanitaire ou financier, parfois révélé par des journalistes (ici Anne-Marie Casteret du *Monde*), est vite présenté comme un scandale, voire une affaire d'État. D'une façon récurrente, la plupart des médias ne se contentent pas des coupables immédiats, les plus évidents, les « coupables directs », dirions-nous. Ils cherchent « plus haut ». À raison, parfois. Parfois à tort. En cela diffèrent-ils de leurs lecteurs-auditeurs-internautes : ne sommes-nous pas tous enclins à rechercher la paille et la poutre dans l'œil des autres ?

Cette tentation médiatique s'observe dans un tout autre dossier. Celui de Jérôme Cahuzac, ministre délégué chargé du budget, jugé pour avoir dis-

simulé un compte bancaire en Suisse, accusé de blanchiment d'argent issu d'une fraude fiscale. Après avoir longtemps nié les faits rendus publics par le site d'informations *Mediapart* en décembre 2012, il finira par les reconnaître devant les juges d'instruction. Sa culpabilité avouée ne suffit pas ; qu'il soit jugé ne suffit pas ; que soit mis fin à ses prétentions politiques ne suffit pas. La question qui se pose immédiatement est celle de l'implication de l'exécutif. François Hollande savait-il, a-t-il été complaisant, s'est-il montré imprudent alors que des rumeurs, semble-t-il, couraient sur le train de vie du ministre ? Bref, est-il coupable ? Le président de la République, qui avait promis un exercice exemplaire du pouvoir, se trouve en porte-à-faux. Et même si des mesures permettant plus de transparence et de probité ont été mises en place (deux membres de l'équipe gouvernementale en firent les frais), le mal est fait et le soupçon continue de s'insinuer dans la population : les politiques, tous pourris !

Convaincus que leur rôle principal est de dénoncer les fautes, les scandales, les « plaies » du monde, les médias s'engouffrent parfois dans une chasse aux coupables (nécessaire, quand il s'agit de

débusquer de graves manquements), mais non fondée et excessive quand elle bafoue – l’histoire du journalisme l’a également montré – la présomption d’innocence. Des personnes resteront marquées à vie par l’acharnement médiatique déployé contre eux : on se souvient de Dominique Baudis à Toulouse ou des nombreuses personnes faussement mises en cause dans l’affaire d’Outreau.

Paradoxalement les médias peuvent en revanche, avec la même détermination, se faire les défenseurs de ceux qu’ils considèrent comme des « petits », des sans-défense, des victimes par principe. Les puissants étant, eux, par définition suspects ; les « petits » ont des circonstances atténuantes ; les puissants, des circonstances aggravantes. Un exemple : le procès d’une femme meurtrière de son mari violent. Pas question ici de minimiser la gravité des violences conjugales et familiales ou de sous-estimer le martyr subi pendant des années, mais quand, à deux reprises, une cour conclut à la culpabilité de la personne, à tout le moins il apparaît que le dossier est peut-être complexe, moins tranché qu’il n’en a l’air. Lors de procès où des parents en viennent à mettre fin à la vie d’un enfant handicapé, les médias manifestent souvent de l’empathie pour les personnes accusées et cri-

tiquent quand il y a condamnation, même avec sursis, alors que les juges, reconnaissant la tragédie vécue par les parents, veulent aussi rappeler qu’une vie humaine a été supprimée.

■ UNE PÉDAGOGIE DE LA RESPONSABILITÉ

L’émotion et l’indignation sont des ressorts puissants, qui n’aident pas toujours les lecteurs, auditeurs, internautes à raisonner, à réfléchir, à se mettre en cause. La notion de responsabilité gagnerait à être mieux mise en lumière, au-delà de son sens strictement juridique. Comment faire pour que les scandales dénoncés ne se reproduisent pas ? Quels processus adopter pour mieux contrôler, évaluer, éventuellement sanctionner ? La culpabilité apparaît comme la fin d’une séquence, un livre qui se referme ; la responsabilité, elle, ne clôt jamais l’histoire et ouvre un nouveau chapitre. Elle engage l’avenir, parce qu’elle le prépare. Les médias ont incontestablement un rôle à jouer dans cette pédagogie de la responsabilité, à l’égard des « puissants » comme des « petits ». Le sentiment de culpabilité est un frein ; le sens de la responsabilité un élan, un moteur puissant.

Il est un domaine où cette distinction apparaît

particulièrement opérante : la lutte contre le réchauffement climatique, pour une écologie humaine intégrale, selon les mots du pape François dans l'encyclique *Laudate si'*. L'impact des activités humaines sur la santé de notre terre est reconnu. Coupables, les industries, les mines, l'agriculture irraisonnée, l'hyperconsommation ; coupables, les grandes nations développées et les nouvelles, comme la Chine ou l'Inde. Cette réalité doit pousser les pays à réduire leurs émissions de gaz à effets de serre, à développer les énergies renouvelables, à lutter contre le gaspillage. Tel était l'enjeu de la COP 21 réunie à Paris et de toutes celles qui se tiendront ensuite.

Et après ? Une fois évitée la tentation du déni, il ne suffit pas de désigner les grands coupables : tous ceux qui vivent aujourd'hui en pays développés sont, par leur mode de vie et de consommation, leur désir de confort, en partie « responsables » : gaspillage alimentaire ou énergétique, usage immodéré de la voiture, multiples objets connectés, etc... Il est important de le comprendre, car la dénonciation de coupables lointains et apparemment intouchables (que pouvons-nous, ici, pour infléchir la politique énergétique américaine ou chinoise ?)

tend à démobiliser. Il n'y a rien à faire, ou du moins, ce que je peux faire est trop petit, trop insignifiant pour être efficace. Elle est bien belle la fable du colibri, qui fait sa toute petite part, une goutte d'eau dans le bec, pour éteindre l'incendie ravageant sa forêt, mais ce n'est qu'une fable, pense-t-on !

Reconnaître sa propre responsabilité, ce n'est pas battre sa coulpe en attendant l'apocalypse. Mais assumer sa part d'effort. « Il y a tant de choses que l'on peut faire ! », encourage encore le pape François, sur le terrain mondial, national, mais aussi, insiste-t-il, local. Hymne vibrant contre toute forme de fatalisme.

Alors réjouissons-nous du succès du film *Demain*, réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion. Par un extraordinaire phénomène de bouche-à-oreille (dont les mouvements chrétiens ne sont pas absents), il rencontre un succès inattendu. De son financement (participatif) jusqu'à sa diffusion (par la mobilisation de réseaux militants), ce documentaire est une sorte d'OVNI dans le monde du cinéma. Les jeunes réalisateurs n'ont pas voulu s'en tenir au constat du dérèglement climatique et de ses tragiques conséquences ; ils ont voulu montrer, à travers le monde,

des initiatives qui visent à changer les choses, les comportements, les modes de vie, les relations. Le projet se veut dynamique et non culpabilisant. Peu importe qu'il en reste parfois à la surface des choses et des solutions, la joie, la force de conviction de ses « héros » sont une bouffée d'air frais.

Dans le projet éducatif nécessaire pour la conversion écologique, le cinéma, particulièrement populaire auprès des jeunes générations, est sans aucun doute un acteur majeur. Avec d'autres médias, et notamment la presse jeunesse, il peut plaider pour une responsabilité à portée d'homme, à portée de petites communautés de vie, une responsabilité joyeuse et contagieuse, libératrice.



RENÉ GIRARD : DES CHOSSES CACHÉES DEPUIS LA FONDATION DU MONDE

Par Nicolas Renard

**Nicolas est retraité, ancien chef d'établissement en ZEP.
Il fait partie de l'équipe Précarité et il est responsable de la LAC.**

Né en 1923 à Avignon, René Girard vient de mourir aux États-Unis où il vivait depuis 1947¹. Il laisse une œuvre qui a marqué le siècle, notamment deux ouvrages : *La violence et le sacré* (1972) et *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (1978). Ses théories sur la violence mimétique et sur le bouc émissaire ont fait date, même si elles ont mis du temps à être reconnues dans les milieux universitaires français. Cette œuvre peut nous éclairer sur un nécessaire passage de la culpabilité à la responsabilité.

■ LA VIOLENCE MIMÉTIQUE

C'est en étudiant la littérature de l'époque roman-

1. Né un jour de Noël, René Girard est décédé le 4 novembre 2015, quelques jours avant les attentats parisiens.

tique dans son ouvrage *Mensonge romantique et vérité romanesque* (1961) que René Girard va puiser la première intuition qui nourrira ses théories futures : le phénomène de la violence mimétique.

Il faut aller ici au mécanisme du désir et comprendre qu'il n'est pas ce que l'on pense habituellement. Communément, le désir est conçu comme une relation entre une personne et un objet qu'elle vise. Le romantisme a particulièrement insisté sur le fait que ce désir était à la source des plus grandes souffrances et des plus grandes exaltations de l'homme. Mais cette relation duelle masque en fait un troisième personnage dont le rôle est fondamental : l'autre qui désire le même objet que moi. L'objet prend d'autant plus de valeur que je sais qu'il est convoité par une autre personne ou par plusieurs autres personnes. Un tiers se glisse donc dans ma relation à l'objet et c'est en bonne partie grâce à ce tiers que l'objet est valorisé.

De là naissent conflit et violence. Cette dernière a son origine dans le mimétisme par lequel je cherche à me porter sur l'objet du désir d'autrui. Elle sera d'autant plus forte que l'objet est unique

et qu'il n'est pas partageable. Ce conflit qui naît entre deux personnes peut s'étendre et la société tout entière peut entrer dans une véritable crise mimétique généralisée, accompagnée d'un déchaînement de violence. Si aux origines de la société, les hommes ont pu se soumettre à des dominants, très vite la concurrence entre pairs s'est développée jusqu'à provoquer l'anarchie.

■ LA VICTIME ÉMISSAIRE

Cette crise qui oppose les uns aux autres et menace la société dans son entier va trouver son dénouement dans la désignation commune d'une victime sur des critères arbitraires qui n'ont rien à voir avec les maux qu'elle est censée avoir déclenchés. Au lieu de se tourner les uns contre les autres, les hommes vont se tourner, tous ensemble, vers une personne ou vers un groupe social présentant une caractéristique particulière et que l'on va accuser d'être la cause des malheurs de tous. On peut penser au sort réservé aux sorcières au Moyen-Âge ou à celui réservé par Hitler aux homosexuels, aux Tziganes ou évidemment aux Juifs. Cette personne devient bouc émissaire : elle est désignée comme étant la responsable du dérèglement social. Il faut

donc la sacrifier pour retrouver la paix et l'harmonie sociale. La violence sociale qui opposait tous les hommes les uns aux autres est ainsi canalisée en direction de la victime émissaire.

Cette dernière est désormais perçue de façon paradoxale : négative car elle est responsable des maux de la société, mais aussi positive parce que c'est grâce à son sacrifice que l'ordre social va être rétabli. « C'est la violence intestine, ce sont les dissensions, les rivalités, les jalousies, les querelles entre proches, que le sacrifice prétend d'abord éliminer ; c'est l'harmonie de la communauté qu'il restaure, c'est l'unité sociale qu'il renforce². » La victime acquiert de ce fait un statut tout particulier et elle va être considérée comme un personnage sacré. C'est, pour René Girard, l'origine du sacré archaïque. On est au fondement de la première religion.

Il y a là pour l'auteur, un phénomène absolument universel qu'il perçoit aussi bien dans la littérature que dans l'histoire. Girard pense avoir trouvé l'explication scientifique des origines de la vio-

lence sociale et du processus qui va permettre d'y mettre un terme. Le sacrifice rituel qui répète le meurtre fondateur est ce qui va permettre à la société, de crise en crise, de trouver un *modus vivendi*. La nouvelle religion élaborée à partir de la désignation du bouc émissaire permettra d'élaborer des interdits qui apaiseront les relations sociales et éviteront les débordements d'une rivalité généralisée.

■ LA RÉVOLUTION ÉVANGÉLIQUE

C'est finalement le Christ qui va nous permettre d'ouvrir les yeux sur les mécanismes que nous venons d'évoquer. Jésus fait lui-même office de bouc émissaire et il connaîtra la mise à mort. Il assume sa condamnation mais, en proclamant son innocence, il dénonce le mensonge et la fabrique de faux dieux. Il met au jour le processus de victimisation du bouc émissaire et révèle ainsi « des choses cachées depuis la fondation du monde » (*Mt 13, 35*). L'Évangile rejoue d'une certaine façon le sacrifice rituel mais il en démonte la mécanique. Il dénonce le mensonge sur la culpabilité de la

2. René Girard, *La violence et le sacré*, Grasset, 1972, p. 22.

victime. Cette dernière est dénoncée non parce qu'elle est coupable, mais parce que la société a besoin d'un coupable.

C'est de ce fait toute la culture religieuse de l'humanité qui est mise en cause. « En révélant ce mécanisme et tout ce qui l'entoure, les évangiles mettent fin à l'emprisonnement de l'humanité dans les systèmes de représentation mythologique fondés sur la fausse transcendance d'une victime sacralisée parce qu'unaniment tenue pour coupable³. »

L'Évangile prendrait ainsi un caractère scientifique. C'est grâce à lui que nous pouvons accéder à la vérité de la violence. Il contient une véritable théorie de l'homme et de la société qui nous permet d'échapper à la construction archaïque de la religion.

La réception de l'œuvre de Girard dans les milieux universitaires français a été lente. Peut-être manifeste-t-il une prétention scientifique trop exclusive ? Peut-être aussi donne-t-il de l'Évangile une vision assez réductrice qui ne fait pas droit

suffisamment à toute la richesse qu'il contient et à la forme d'adhésion qu'il peut susciter ? Il n'en reste pas moins que le propos de Girard est éclairant à la fois sur les origines de la violence sociale, sur la façon dont elle a été canalisée par le sacrifice d'un innocent et sur l'éclairage nouveau que nous procure l'Évangile.

Et son propos reste d'actualité dans une société d'hyperconsommation où les phénomènes de mode exacerbent les avidités et où la crise économique peut provoquer des angoisses qui poussent à désigner des coupables plus pour leur couleur de peau que pour le rôle réel qu'ils ont joué.

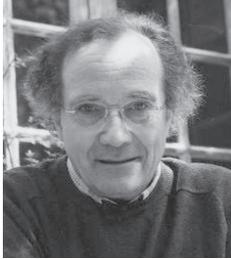
■ DE LA CULPABILITÉ À LA RESPONSABILITÉ

Est-il ainsi mis fin à la violence ? Le fait de dénoncer ce processus de désignation arbitraire d'un coupable ainsi que la construction mythique qui accompagnait cette désignation va-t-il suffire à mettre fin à la violence mimétique ? Hélas, non. Pour Girard, la mise en évidence du mensonge devrait entraîner la disparition progressive de la

3. René Girard, *Le bouc émissaire*, Grasset, 1982, p. 234-235.

désignation victimaire. Il reste encore à trouver un *modus vivendi* qui permette des relations harmonieuses.

René Girard est conscient de la violence qui subsiste dans nos sociétés et du risque de conflagrations qui peuvent se produire à des échelles différentes. Contre cela, il en appelle à notre responsabilité. L'établissement de règles de droit, la pratique de la reconnaissance d'autrui et de l'amour devraient permettre de mieux vivre ensemble. Il est de notre responsabilité de mettre en œuvre des pratiques alternatives à la violence victimaire. Mais les convulsions de notre XXI^e siècle naissant ne rassurent guère. Il est bien d'avoir dénoncé le mensonge qui fait porter la culpabilité à des innocents. Débarrassés d'une religion archaïque, les hommes sont contraints à la responsabilité pour inventer une façon de vivre ensemble des relations apaisées. Lourde tâche !



RECOMPOSER LE SENS DU “ COMMUN ” ?

Par Guy Coq

Guy Coq est agrégé de philosophie, membre de la rédaction de la revue Esprit et cofondateur de la Fondation du 2 mars. Il assure la présidence de l'association des amis d'Emmanuel Mounier.

Ce texte est une partie de l'intervention qu'il a faite à la réunion nationale des prêtres de la Mission de France en janvier 2016.

L'intégralité du texte de cette intervention est à retrouver sur le site de la Mission de France (missiondefrance.fr).

La « société multiculturelle » a commis l'erreur, depuis la fin du XX^{ème} siècle, de faire l'impasse sur l'unité du social, à partir de laquelle le caractère multiculturel était accueil du différent dans une même société, et non une étape vers une fragmentation de la société porteuse de guerre civile.

La question simple, sans réponse valide, est donc : qu'est-ce qui fonde l'unité du social ? Au temps où la lutte des classes était le nerf de l'action, il n'y avait aucun doute sur l'unité de la société. Est venu ensuite le temps de la société fragile.

Pour fonder l'unité, on évoque le système économique, l'interdépendance économique, mais on le sait, le système dépasse cette société, et de plus, là où la société explose, l'économie est sans capacité d'endiguer l'éclatement.

On a évoqué la démocratie comme système reconstruisant constamment la société comme un tout, mais le principe démocratique régit la sphère du politique ; là où le social perd sa cohésion, la démocratie s'écroule, elle suppose toujours une société cohérente...

Diverses recherches évoquées plus haut ont creusé l'idée de république, la résurgence de la nation. Et devant le défi global d'ordre civilisationnel lancé par Daesh, l'histoire a réactivé à la fois la république et la nation, là où tout citoyen est menacé comme français, quelles que soient ses origines. C'est cette piste que nous suivrons.

Il est arrivé qu'on évoque la laïcité comme principe constituant, unifiant le social : c'est la dernière erreur qui ait circulé. La laïcité est le principe qui pose l'accueil des différences, la diversité des options spiritualistes, avec comme garantie la neutralité de l'Etat garant de la laïcité, appelé à respecter la liberté des religions et des philosophies. La laïcité accueille le pluriel, mais ne dit pas ce qu'est l'unité du social. Dans l'histoire française, elle est jumelée avec la République. Les « valeurs communes » sont du côté de la République, et c'est la République qui

fonde la laïcité.

Cette République est plus que les trois mots écrits sur les bâtiments publics. Dès la Révolution, elle dit le corps social dans son unité symbolique. Elle est liée vitalemment à une histoire ; et ce n'est pas uniquement celle de sa fondation, mais l'histoire des événements à travers lesquels elle a traversé le temps. La République est liée aussi à un espace, celui de la nation, qui donne corps à la démocratie. Sans cette liaison au temps et à l'espace, la démocratie passe dans une abstraction où disparaît sa relation vivante à un peuple... Sinon, elle est sans sujet, et du coup s'anémie.

Avec la nation, la République se fait sujet collectif historique, territoire commun de vie. Le lien sur lequel se construit la République est la fraternité : l'histoire des fondations est ici nécessaire, elle fixe une particularité, le partage d'une mémoire.

On a opposé nation et Europe et, finalement depuis le XX^{ème} siècle, l'histoire de l'Europe a voulu se créer contre les nations, dans le déni des nations. Cette attitude a peut-être affaibli les nations, mais elle n'a pas renforcé le sentiment

européen, et entraîne un décrochement des peuples par rapport à l'Europe. L'erreur a été de réduire l'histoire européenne des nations aux nationalismes et aux drames du XX^{ème} siècle. On a oublié que l'Europe est fondée par une sorte de pacte de paix perpétuel entre les nations. En un sens, la santé des nations est nécessaire à l'Europe. Régis Debray suggère de réapprendre notre lien à une histoire originale car, si on ne le fait pas, ce qui est perdu du côté de la nation, on ne le gagnera pas du côté de l'humanité. Pourquoi ? C'est que l'universel, l'humanité on l'atteint à travers les particularités. Sinon, il n'y a que des abstractions. Cet auteur voit un avenir nécessaire à la fraternité qui relie les vivants autant entre eux que dans la succession des générations : « Le lien de fraternité n'est pas de coexistence mais de succession. C'est une solidarité dans l'instant, permise par la chaîne des générations, par une mémoire partagée et des sites sacralisés »... (1)

Dans le même sens, Paul Thibaud voit un grand avenir pour la fraternité : elle est, écrit-il, « moins une vision globale qu'une attitude de sortie de soi,

d'imagination, de curiosité qui vous rapproche d'autrui. » Elle peut susciter ainsi une sortie du privé pour « participer à la mise en œuvre dans la société d'une démocratie incomplète ». Elle appelle, pour s'accomplir, une action collective. Elle peut revivifier dans le cadre pour cette action le cadre national : « Elle est le choix que nous formons d'être un peuple pour que nos démocraties ne déraillent pas. » Car elles sont menacées par l'individualisme radical et la fraternité apparaît comme antidote à l'individualisme. Cette capacité à revivifier la société globale, la fraternité l'a montrée lors des crises appelant le patriotisme.

Elle a été « une modalité du patriotisme (une valeur qui lui était en principe accrochée), elle peut être sans doute désormais la mise en œuvre d'une volonté collective de se prendre en mains, une manière d'aider le patriotisme à surmonter ses doutes. » Elle peut lui donner comme contenu cette volonté de construire ensemble de la fraternité. La fraternité a la capacité de faire sortir du point de vue individuel pour se placer « en fonction de l'ensemble social à faire vivre et à réformer. »

1. Régis Debray : *Le moment fraternité*, Gallimard, 2009.

Cette éthique de la fraternité « suggère que nous sommes réunis pour une œuvre qui concerne la relation entre les personnes dont la désorganisation actuelle montre le pressant besoin. »

Paul Thibaud évoque 1789, la fraternité reliée au plan national, plus large que la solidarité, parce que morale et non juridique et capable du même coup d'aller jusqu'au plan de l'humanité. La fraternité est alors un horizon possible pour l'humanité car elle ne concerne pas « une quantité d'individus mais une manière de vivre ensemble, une attention mutuelle. »(1) Elle précède toute institutionnalisation et « s'éprouve comme une question : que sommes-nous les uns pour les autres, que nous devons-nous les uns aux autres ? ».

Il s'impose de retrouver le sens de la fraternité comme la démocratie mise en œuvre ; pour cela, il faudrait passer de la démocratie comme droit absolu à la démocratie comme tâche commune. C'est ce qu'on appelle la fraternité.

(1) Paul Thibaud. Revue *Etudes* mars 2015



QUI EST MON PROCHAIN ?

Par Pierre Chamard-Bois

Pierre Chamard-Bois est membre de l'équipe de Basse-Bretagne. Il est à la retraite d'une activité de formateur en informatique. Il consacre son temps à l'accompagnement de groupes de lecture de la Bible sur la Bretagne et à la recherche en théologie. Il est en responsabilité dans plusieurs associations de dialogue inter-religieux, de rencontre entre spiritualités différentes, de mise en valeur du patrimoine religieux breton.

« Qui est mon prochain ? » est la question posée à Jésus par un légiste qui s'enquerrait de ce qu'il faudrait faire pour hériter de la vie éternelle¹. Et voici qu'un légiste se leva pour le mettre à l'épreuve en disant : « Maître, pour avoir fait quoi hériterai-je de la vie éternelle ? » C'était une mise à l'épreuve, précise le texte. Comme si le légiste faisait passer un test à Jésus. Celui-ci retourne au spécialiste de la Loi deux questions, sans répondre à la sienne : « Dans la Loi, qu'est-il écrit ? Comment lis-tu ? » Elles concernent sa spécialité : un légiste est censé connaître la lettre de la Loi et ses interprétations (comment lis-tu ?). Mais il ne va répondre qu'à la première question en citant la Loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur et avec toute

1. Luc 10, 25.

ton âme, et avec toute ta force et avec toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même. » Jésus le félicite, en inversant les rôles, en prenant le rôle de l'évaluateur : « Tu as correctement répondu. » Et il rajoute : « Fais cela et tu vivras. » Il apparaît donc que le problème n'est pas tant de savoir ce qu'il faudrait faire, aimer, mais comment le faire.

La conversation aurait pu s'arrêter là. Mais le légiste, voulant se justifier, reprend la main ; il dit à Jésus : « Et qui est mon prochain ? » Jésus répond alors par un récit bien connu, titré généralement « parabole du bon Samaritain ». Après quoi, il s'adresse de nouveau directement au légiste : « Lequel de ces trois te semble être devenu le prochain de celui qui était tombé au milieu des brigands ? » Lequel des trois personnages passant près de l'humain tombé au milieu des brigands est devenu son prochain ? Notons tout de suite que la question n'est pas de savoir qui est le prochain du prêtre, du lévite et du Samaritain, comme on pourrait l'imaginer. Mon prochain n'est pas celui que je croise et qui pourrait avoir besoin de moi. La question de Jésus est bien : qui est devenu le prochain de la victime des brigands ? Mon prochain est celui

qui s'approche de moi quand j'ai besoin d'un secours. Il nous faudra donc rapprocher cela de « Tu aimeras [...] ton prochain comme toi-même ». Le légiste voit juste : « Celui qui a fait miséricorde avec lui. » Alors Jésus dit : « Va, toi aussi fais de même. » Voilà de nouveau la question du faire. Elle se trouve éclairée par le récit de la parabole. Au moins en apparence... Car nous sommes tentés de comprendre qu'il convient de faire miséricorde pour celui qui est dans le besoin.

UN COMMANDEMENT ?

Repardons de la citation de la Loi que fait le légiste : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... » Qui n'est pas un tantinet mal à l'aise avec un commandement qui prescrit d'aimer ? Est-ce qu'aimer peut être le résultat d'un acte d'obéissance ? Est-ce qu'on aime sur commande ? Même si la signification du verbe aimer n'est pas évidente, surtout quand il s'agit de Dieu, il semble difficile d'aller vers celle d'une obtempération à un ordre. Il est certes possible d'adoucir, en disant que ce n'est pas vraiment un ordre, mais un bon conseil. Surtout s'il y a une récompense à la clé : si tu fais cela, tu vivras. On ne peut se contenter de cela.

Nous entendons spontanément le futur comme un impératif. Mais peut-être est-ce simplement un futur, qui annonce quelque chose qui arrive, voire qui énonce une promesse. Il y a en nous une capacité d'aimer, mais elle est loin d'être déployée, d'atteindre son accomplissement. « Tu aimeras... » est une parole de confiance qui donne un avenir à ce qui n'est encore qu'en germe. Cette parole réalise ce qu'elle dit pour celui qui l'entend : oui, j'aime, j'aimerai le Seigneur mon Dieu, avec tout ce qui me constitue, mon cœur, mon âme, ma force, ma pensée. Le futur n'est pas nécessairement une négation dans le présent : je n'aime pas encore, mais plus tard j'aimerai. Il peut être le déploiement de ce qui est inauguré depuis toujours en moi. Il invite à entrer dans une disposition à être. À condition que j'acquiesce à ce qui vient. Acquiescer ainsi est un acte de liberté.

LA QUESTION DU FAIRE : AIMER

« Fais cela et tu vivras. » Aimer est-il de l'ordre d'un faire ? Pourquoi pas pour ceux qui disent faire l'amour... Plus sérieusement : faut-il entendre

« Mets en pratique cela » ? Mais que serait un amour qui n'aurait aucune expression concrète ?

Le verbe faire peut avoir des significations très différentes. En particulier, il peut désigner l'action de fabriquer quelque chose qui n'existe pas encore, de réaliser ce qu'on prévoit. C'est l'emploi habituel quand nous pensons à la production d'objets, à des actes posés : on voit ce qu'on va faire avant de le faire ; on fait ce qui n'est pas encore. Mais nous pressentons qu'aimer ou être dans la miséricorde ne peut se réduire à cela. Un indice se trouve dans le mot utilisé ici en grec² derrière le mot faire de « Fais cela » : il désigne souvent un processus de création. Celle-ci n'est pas à proprement parler une fabrication, en tout cas pas dans la Bible. Elle est une dynamique de dévoilement de ce qui est caché, une naissance de ce qui est en gestation, une croissance de ce qui est en semence. La signification est plutôt du côté de l'accomplir, du mener à terme. On pourrait utiliser le verbe *œuvrer* à pour différencier cette signification de celle de la fabrication.

Le lecteur aura compris que ce second sens est

2. Les textes originaux du Nouveau Testament sont en grec ancien.

en harmonie avec ce que nous avons entendu à propos du « Tu aimeras ». Aussi « Fais cela et tu vivras » prend une couleur particulière : non pas, si tu fais cela alors tu vivras, mais, en œuvrant à cela qui est promis, tu vivras. Ce faire créateur est une manière de parler de la vie, de la vie éternelle, de la vie promise à ne pas disparaître.

■ FAIRE MISÉRICORDE

« Celui qui a fait miséricorde avec lui » répond le légiste à Jésus qui lui demandait qui est devenu le prochain de l'humain de la parabole tombé à terre. On pourrait entendre : celui qui a réalisé des gestes de miséricorde pour lui. Faire miséricorde serait agir pour celui qu'on considère comme ayant besoin de nous. Faire miséricorde se ramènerait à des actes. Si on rapproche cela de la première question du légiste : « Maître, pour avoir fait quoi hériterai-je de la vie éternelle ? », nous serions dans le registre des mérites à accumuler pour hériter de la vie éternelle, ou du paradis diront certains.

Le verbe faire, ici, est le même que celui vu

précédemment. Si on le prend dans son sens d'accomplissement, on pourrait paraphraser : celui qui a œuvré avec lui (et non pour lui) à la miséricorde. Celui qui « fait » miséricorde n'en est pas l'origine. Il participe à l'œuvre de miséricorde dont on pourrait dire qu'elle est celle du Père, du Seigneur Dieu. L'homme blessé n'est pas bénéficiaire passif de la miséricorde de quelqu'un d'autre. Le blessé et celui qui prend soin participent ensemble à cette miséricorde dont la source est divine. Ce faisant, ils lui donnent corps. Tous, que nous soyons soignés ou soignants, nous sommes appelés à donner corps à la miséricorde. La miséricorde n'est pas seulement altruisme, compassion, générosité, empathie, pour quelqu'un. C'est œuvre commune, participation à l'œuvre du Père.

■ UN HUMAIN DESCENDAIT DE JÉRUSALEM À JÉRICO

Nous n'allons pas lire en détail toute la parabole énoncée par Jésus pour inviter le légiste à entrer en miséricorde³. Cette invitation est celle de laisser de côté l'approche par les mérites et la tentation

3. On pourra se reporter à l'article de Philippe Monot dans le numéro 255 de la *Lettre aux Communautés*.

d'utiliser le prochain pour faire valoir ces mérites. Jésus bouscule cet agencement en faisant entendre que nous ne sommes pas source de la miséricorde, ni que le prochain est celui qui a besoin de nous. Nous en examinerons seulement quelques traits qui nous semblent parlants.

Les lieux nous disent quelque chose de ce qui est en jeu. L'humain victime des brigands, ainsi que le prêtre et le lévite, descendent le chemin qui va de Jérusalem à Jéricho. Ce chemin conduit d'une ville à l'autre. C'est un lieu intermédiaire, emprunté dans un projet précis d'aller d'un lieu à un autre. Par contre, le Samaritain est caractérisé comme un « cheminant », quelqu'un de la route, un routier, un routard, étranger de surcroît. C'est un homme qui marche. Son lieu est le chemin. Il n'y est pas par hasard, comme le prêtre et le lévite. Quand on va d'un lieu à un autre, il y a le risque d'être arrêté, par exemple de tomber sur des brigands, ou celui d'être retardé, détourné de son projet initial, c'est le cas des deux qui passent en s'écartant. Le Samaritain se tient là où la plupart ne font que passer ou trépasser.

LE SALUT S'EST APPROCHÉ

Comme les deux autres, il voit. Mais, contrairement à eux, c'est de près : « il arriva près de lui et, voyant, il fut pris aux entrailles et s'approchant... ». Lui seul est pris aux entrailles, lui seul se tient dans la miséricorde, son corps en témoigne. Il s'approche, et devient ainsi le prochain de l'humain tombé à terre. Il le charge sur sa propre monture, et non sur une monture quelconque. Dans la Bible, les montures, cheval, chameau, âne ou ânesse, sont des figures de ce qui porte, de ce qui fonde celui qui les chevauche. Il n'est pas anodin que ce « détail » soit mentionné : le Samaritain met le blessé à sa propre place, au lieu même où il se tient dans l'existence. « Il pansa ses blessures, y versant huile et vin. » Là aussi, les précisions ne sont pas anecdotiques. L'huile évoque dans la Bible à la fois la force et l'onction royale. Le vin versé évoque le sang versé. Oui, le Samaritain est une figure christique, comme l'ont repéré les Pères de l'Église depuis bien longtemps. Il est cet homme qui marche⁴, dans lequel les premiers chrétiens se sont reconnus en se nommant les frères du chemin. Il est cet homme qui

4. Cf. le magnifique livre de Christian Bobin sur Jésus intitulé *L'homme qui marche*, Bazas, Le temps qu'il fait, 1998.

panse les blessures d'une humanité à demi-morte de souffrances, de violences, d'exploitations. Il est cet homme qui donne sa propre vie pour sauver la vie qui va à sa perte.

Le Christ œuvre la miséricorde du Père. La parabole nous est offerte pour que nous nous reconnaissions dans cet humain à demi-mort sauvé, pour que nous entendions l'appel à participer à son œuvre en nous tenant à l'auberge pour continuer son œuvre de soin, de salut jusqu'à l'accomplissement. Le Temple où officient prêtres et lévites ne peut le faire. Une Église hôpital de campagne⁵ peut recevoir celles et ceux ramassés sur le chemin par le Christ.

■ « TU AIMERAS [...] TON PROCHAIN COMME TOI-MÊME »

S'il faut s'aimer soi-même avant de pouvoir aimer son prochain, certains risquent d'avoir un long chemin à faire. Nous pressentons aussi qu'aimer l'autre permet de se réconcilier avec soi-même. Mais il ne s'agit pas de cela dans cette promesse. Le prochain

de l'homme blessé est le Samaritain : le prochain par excellence est le Christ qui s'est approché de l'humanité pour la sauver. Il la confie à l'aubergiste, il la rend proche de l'aubergiste pour mener à son terme l'œuvre qu'il a initiée, pour participer à cette œuvre de miséricorde. Ainsi, nous devenons, à sa suite, prochains pour le blessé.

Aimer son prochain, c'est aimer le Christ en tant qu'il nous sauve. Nous participons à son œuvre, comme membre de son Corps. Cet amour pour le Christ et celui pour nous-mêmes en tant que membres de son corps est le même. Il ne s'agit pas de s'aimer en se tournant vers soi, mais de s'aimer en cette part plus mystérieuse de nous qui participe de son Corps. C'est ainsi que nous pouvons mener à son terme l'œuvre du Père en lui, et de lui en nous.

Je peux refuser de devenir le prochain de l'humain blessé, comme l'aubergiste aurait pu refuser de prendre soin de lui. Ce n'est pas moi qui choisis mon prochain, il m'est confié. J'aurai à en rendre compte au jour du retour du Christ.

Ce jour peut arriver à tout moment dans notre vie.

5. Heureuse expression proposée par le Pape François dans une interview à la revue *Études* en octobre 2013.



LA LOI ET LA GRÂCE

Par Bernard Michollet

Bernard est membre de l'équipe « Dialogue science, foi, éthique ». Il est aumônier national de l'ACI, de la JIC et de la JICF et il coordonne les réseaux de la Mission de France.

Si aujourd'hui, les modernes sont écrasés de responsabilités, s'ils n'existent que parce qu'ils sont responsables, il fut un temps où les humains étaient écrasés d'abord par la faute. Le christianisme en Europe, dans sa version augustinienne, a fait peser de tout leur poids les fautes de chacun sur les consciences individuelles. Et même davantage que cela, ce sont les fautes individuelles comme ratification de la faute archétypale, de la faute des origines, qui pèsent sur chacun, à tel point que l'enfant à la naissance est déjà coupable¹.

Étrange situation qui fait du christianisme occi-

1. « Nous entrons dans cette vie avec la peine de la faute originelle, nous ajoutons l'autre punition [i.e. la mortalité] en vivant. » (Augustin, *Les deux livres à Simplicien sur diverses questions*, livre II, 1, i, 10, trad. « Œuvres de saint Augustin », Paris, 1952).

dental la religion de la culpabilité, rendant les humains responsables de tout le mal, alors que le Nouveau Testament présente une Bonne Nouvelle de libération. D'ailleurs saint Augustin a d'abord dégagé une théologie de la grâce de ces textes, théologie intégrée au patrimoine ecclésial commun. C'est indirectement qu'il en est venu à proposer un modèle anthropologique pour prouver la culpabilité de chacun avant même qu'il ait pu poser un acte conscient².

C'est l'idée de la grâce reçue en Jésus-Christ qui structure la pensée chrétienne concernant la faute. En partant de là, nous pouvons découvrir ce que deviennent la culpabilité et la responsabilité humaines devant Dieu.

LA BONNE NOUVELLE

Saint Paul, si difficile à lire, ne fait pourtant qu'articuler sa propre expérience du salut en Jésus-Christ, celle de l'Église au sein de laquelle il a accepté de se plonger, avec la lecture des Écritures

porteuses de la promesse. Le point de départ de l'argumentation rabbinique de Paul est sa foi dans le Christ ressuscité qui retourne la situation antérieure.

« Maintenant, sans la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée, attestée par la Loi et les Prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus Christ, à l'adresse de tous ceux qui croient – car il n'y a pas de différence : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu – et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus. »
(Rm 3, 21-24)

La bonne nouvelle ne consiste pas en la découverte que Dieu est sauveur. Paul adhérait déjà à cette conviction qui constitue le cœur de la Torah. Il avait foi en Dieu sauveur. La bonne nouvelle porte sur le fait que l'accueil de ce salut ne passe plus par la Loi à accomplir avec toute son exigence, mais est un don libre et gratuit de Dieu. Le salut

2. Saint Augustin est entré en conflit doctrinal avec Pélage qui soutenait que des hommes n'avaient pas péché. Dès lors, ils n'avaient pas besoin du Christ comme sauveur du péché, mais seulement comme force exemplaire de vie sainte. En utilisant les catégories biologiques de son temps, Augustin tente alors de prouver que tous les hommes issus d'Adam héritent de son péché (c'est là que s'enracine la notion de sexualité peccamineuse).

librement offert par Dieu n'est plus conditionné par l'accomplissement de la Loi, mais est accueilli moyennant la foi en Jésus-Christ. Celui qui a foi en Jésus-Christ, en d'autres termes, qui s'attache à lui pour conduire sa vie, est justifié.

Ce qui s'apparente à des formules de catéchisme désigne une réalité existentielle bien concrète. C'est la définition de l'humain juste aux yeux de Dieu qui est radicalement modifiée. Jusqu'alors, pour le fidèle de la Torah, le juste est celui qui accomplit cette Torah³. Pour celui qui fait l'expérience de Jésus mort et ressuscité – le Christ en son mystère pascal –, le juste est celui qui met sa foi en lui, qui met ses pas dans les siens. Le juste n'est plus celui qui accomplit parfaitement la Loi, mais celui qui participe à sa mesure à la vie de celui qui l'a accomplie parfaitement.

Cette transformation de l'idée d'humain *juste* par la grâce donnée à cause de Jésus-Christ induit des conséquences sur les notions de culpabilité et de responsabilité.

LES HUMAINS COUPABLES

La culpabilité est l'indice de la reconnaissance de la faute. La faute n'est reconnue qu'en fonction d'une norme. Selon le registre, une faute peut être technique (la faute de grammaire...) ou morale (le meurtre, le vol...) en fonction d'un code de lois donné. Elle peut être morale au sens de la blessure psychique infligée à autrui – le harcèlement moral en est l'illustration éminente – mais n'est pas forcément reconnue dans les codes de lois. Enfin, elle peut être spirituelle⁴. Elle constitue le péché dans les monothéismes. Sans Dieu, pas de péché et sans conscience d'altérer la relation de Dieu avec le croyant, pas de péché. Le cœur de la notion de péché est l'idolâtrie. Cela est important pour distinguer la faute morale de la faute spirituelle.

Ce péché, cette faute spirituelle, prend des figures diverses selon le système religieux dans lequel il s'inscrit. Saint Paul, s'appuyant sur la tradition juive, articule la culpabilité à la Loi. La Torah, Loi-Parole à accomplir parfaitement, permet de défi-

3. Ne sous-estimons pas la portée de cette exigence. La Torah est la figure de l'Absolu en ce monde. Les Juifs, aujourd'hui encore, sont ces hommes et ces femmes de la Loi-Parole à accomplir sans faux-fuyant possible.

4. La faute religieuse renvoie à une loi religieuse, tandis que le qualificatif de spirituel permet de viser la relation au divin.

nir un type de culpabilité qu'il juge envahissante.

« Nous le savons, tout ce que dit la Loi, elle le dit pour ceux qui sont sous la Loi, afin que toute bouche soit fermée, et le monde entier reconnu coupable devant Dieu, puisque personne ne sera justifié devant lui par la pratique de la Loi : la Loi ne fait que donner la connaissance du péché. » (*Rm 3, 19-20*)

Expliquant que le croyant ne réussit pas à accomplir la Loi, Paul souligne son caractère problématique. Loin d'être un chemin de justification, elle ne fait qu'enfoncer celui qui veut la mettre en pratique. Dans une fameuse formule, il va même plus loin : « La Loi, elle, est intervenue pour que se multipliât la faute » (*Rm 5, 20*). La Loi n'a que des effets contraires à ceux recherchés.

Cette vision extrêmement critique de la Loi dépasse ce que les prophètes avaient déjà pointé. Sans cesse, ils rappelaient que l'esprit de la Loi prime sur l'exécution méticuleuse du précepte, mais ils n'y touchaient pas. Jésus se présentant en

maître de la Loi – « Moi, je vous dis... » – ébranle l'édifice. Saint Paul ne fait qu'argumenter ce qu'il découvre grâce à son expérience du Christ.

Ainsi sous la Loi, la culpabilité atteint un sommet indépassable. Sous le régime de la grâce, la Loi prend une nouvelle signification. Elle joue le rôle nouveau de structuration de celui qui veut vivre selon la foi en Jésus-Christ en mettant ses pas dans les siens. C'est pour cela que les disciples du Christ ont pu se dispenser des lois rituelles et ne conserver que le registre de la relation avec Dieu (la question de l'idolâtrie) et celui de l'éthique comme incarnation du registre spirituel.

Dans l'ordre de la grâce, la culpabilité indique bien toujours l'écart entre l'acte posé et la volonté de Dieu, mais sur fond de foi en la justification d'ores et déjà acquise par Jésus-Christ. Le disciple du Christ se sent coupable, se sait coupable, mais sans crainte d'être rejeté puisque sa justification est déjà là. Sa justification ne dépendant plus de l'accomplissement parfait d'une quelconque loi, il la reçoit en mettant sa foi en Jésus-Christ⁵.

5. La foi est entendue ici comme une foi concrètement vécue. Nous n'entrons pas dans le débat luthéro-catholique sur la foi et les œuvres théologiquement résolu à ce jour.

La culpabilité est vécue sur un arrière-fond de confiance en Dieu qui a déjà justifié le croyant. Elle n'enferme plus dans l'aliénation à la Loi ni dans la peur.

C'est une culpabilité sans crainte, ce qui n'évacue pas l'exigence du chemin de foi. « Allons-nous pécher parce que nous ne sommes pas sous la Loi, mais sous la grâce ? Certes non ! » (*Rm 6, 15*)

■ LES HUMAINS RESPONSABLES

La grâce de la justification librement offerte à cause de Jésus-Christ et non conditionnée par l'accomplissement de la Loi, en modifiant la place et le rôle de cette dernière, transforme aussi le sens de la responsabilité.

Sous le régime de la Loi, le croyant répond de sa vie devant Dieu à l'aune de la mise en œuvre de cette Loi. Cela vise le respect objectif de préceptes et de règles de tous ordres, même si les prophètes avaient pointé le fait que cela vise aussi l'attitude

du cœur. Le croyant est responsable de son salut selon qu'il accomplit ou n'accomplit pas cette Loi. La responsabilité est immense. Pourtant cela n'ôte pas la confiance en Dieu qui peut faire miséricorde, mais la justification n'est pas encore là.

Sous le régime de la grâce, la relation avec Dieu est structurée comme un accueil de la grâce de la justification par la foi en Jésus-Christ. Le croyant est responsable de l'orientation de sa vie afin d'être apte à accueillir l'Esprit de sainteté. Ce que la communauté de disciples du Christ conserve de la Loi lui permet de travailler sur elle-même en vue de cette marche vers la sainteté⁶. L'homme n'est plus responsable de l'accomplissement parfait de la Loi, mais d'accueillir toujours plus en profondeur l'Esprit Saint qui le sanctifie et l'unit à Dieu, solidarisé qu'il est avec le Christ. L'homme est responsable de faire fructifier les dons reçus de l'Esprit.

Une conséquence importante est que cette responsabilité prend une autre figure spirituelle. Elle est la responsabilité d'entrer dans la dynamique

6. Nous ne développons pas ici la subtile alchimie – mise au point par Augustin – mêlant le travail de la grâce divine sans laquelle l'homme *ne peut rien* et l'œuvre propre de l'homme.

créatrice et sanctificatrice de Dieu – son Esprit Saint – en s’attachant au Christ plutôt qu’en empruntant le chemin de la Loi. Parce qu’il est animé par l’Esprit Saint, le croyant a tout loisir d’inventer la vie en tant qu’elle participe du dessein divin. La Loi lui servira de balise⁷.

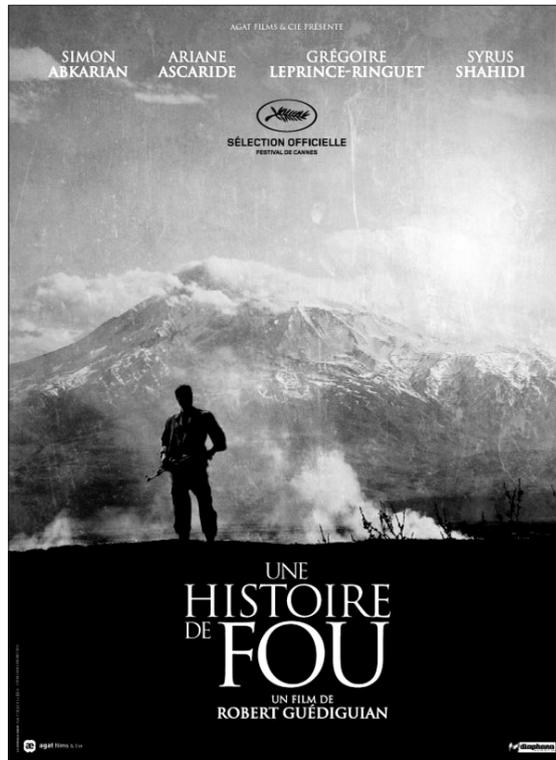
les hommes et les femmes debout et contribue à contenir l’hubris de la modernité.

Dans l’ordre de la grâce, la responsabilité prend cette figure nouvelle de la liberté dans l’Esprit. Dès lors, elle devient immense sans pourtant écraser l’homme car il croit que c’est seulement aidé par Dieu, porté par lui, qu’il l’assume. Là également, la crainte est évacuée au profit de la confiance.

*

L’idée de la grâce de la justification déjà accordée à cause de Jésus-Christ provoque un agencement nouveau de notions de loi, de culpabilité et de responsabilité. Aucune ne disparaît mais chacune est profondément transformée par cette perspective. Cela nous permet d’entrer dans une compréhension renouvelée de l’Évangile de liberté qui met

7. Cette perspective qui valorise l’initiative humaine n’en écarte pas moins la possibilité pour l’homme de s’arroger le pouvoir de détruire la nature.



UNE HISTOIRE DE FOU UN FILM DE ROBERT GUÉDIGUIAN

Par Yves Petiton

Avec Ariane Ascaride, Syrus Shahidi, Grégoire Leprince-Ringuet, sorti le 11 novembre 2015

Ce film est sorti juste avant les attentats. L'actualité douloureuse l'a éclipsé, d'autant plus que son sujet renvoyait aux attentats terroristes. Il aborde la question de la mémoire du génocide arménien au cours du 20^{ème} siècle.

Tout au long du 20^{ème} siècle, la mémoire de ce génocide est tout à la fois portée, oubliée, déniée. A la fin des années 70 et durant la décennie suivante, l'Asala (L'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) va commettre des attentats, au début pour tenter d'obtenir la reconnaissance du génocide arménien par la Turquie. Mais cette lutte

va plonger dans le cercle infernal de la répression alimentant un terrorisme aveugle pour réclamer la libération des militants emprisonnés. Cette violence va diviser l'Asala et ses soutiens arméniens, ainsi que ceux des pays alliés.

Le film n'est pas un film historique, il est une fiction qui s'inspire librement d'une histoire vraie. Celle d'un Espagnol blessé par un des attentats de l'Asala. Le réalisateur d'origine arménienne et les acteurs nous proposent une réflexion sur la mémoire, la violence et son enchaînement.

Ce film a le mérite d'aborder la question de la violence sans céder à la fascination de cette même violence, qui est à peine montrée. L'aventure d'une famille habitée par cette histoire douloureuse permet de se recentrer sur la mémoire de cette tragédie. Comment en garder la mémoire ? En vivant énergiquement aujourd'hui comme le fait le père pour permettre aux siens de rester acteurs du présent, ou bien en cultivant la volonté de venger les morts comme la grand-mère, ou encore en choisissant d'agir comme le fils au risque d'une violence qui touche des innocents ?

Ce sont des personnes, des groupes qui peuvent, qui doivent porter la culture d'un peuple, la mémoire de ce qu'il a été, la mémoire de son exil. Mais comment faire ressurgir cette mémoire d'un peuple quand elle est passée aux oubliettes de l'histoire par les vainqueurs, et par pertes et profits pour cause de stratégie internationale ?

Inspiré d'une histoire vraie, lors des attentats des années 70 en Europe occidentale, le film évite une vision manichéenne grâce à la figure d'une victime collatérale. Celle-ci n'a de cesse de vouloir rencontrer ceux qui ont brisé sa vie, découvrant à son tour la culture occultée d'un peuple. Si bien que le parcours croisé de la mère du terroriste et de cette victime nous entraîne à nous questionner.

« L'injustice, la vengeance, le pardon, l'honneur trouvent leur place dans ce film politique qui englobe la mémoire arménienne. Et au-delà : on y voit en creux l'histoire des Kurdes ou des Palestiniens, on y entend plus d'un écho avec l'actualité la plus brûlante. »

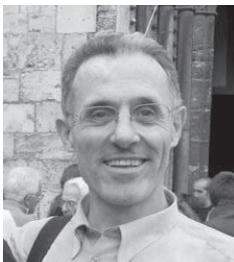
Jacques Morice,
Télérama novembre 2015

La violence aveugle que notre pays a subie révolte, rien ne peut la justifier. Mais elle ne doit pas nous empêcher de chercher à comprendre les racines plus lointaines des déstructurations actuelles du Moyen-Orient. Ce film, vu peu avant les attentats, m'a donné envie le gout d'un regard plus ample. Un film à voir, pourquoi pas pour amorcer et nourrir un débat sur la mémoire et l'usage de la violence.

SYNOPSIS

Berlin, 1921, Soghomon Tehlirian tue Talaat Pacha, principal responsable du génocide arménien. Lors de son procès, il témoigne tant et si bien du premier génocide du XX^e siècle que le jury populaire l'acquitte. Des années plus tard, à Marseille, le jeune Aram est un idéaliste qui veut que la Turquie reconnaisse les crimes commis. S'il est soutenu par Anouch, sa mère, Hovannes, son père, veut vivre en paix en France. Aram est impliqué dans un attentat visant l'ambassadeur de Turquie. Le diplomate est tué mais Gilles, un étudiant en médecine qui passait par là, perd l'usage de ses jambes. Alors qu'Anouch est dévastée, Aram part pour le Liban en camp d'entraînement...

Cité par Télérama



DIEU EST-IL PLUTÔT BON OU PLUTÔT JUSTE ?

Par Alain Le Négrate

Jean Delumeau a pris sa retraite de professeur au Collège de France en 1994. Né en 1923, il a l'âge des pionniers de la Mission de France. Comme eux, il se réfère explicitement à Teilhard et, plus loin que l'optimisme, il préfère parler d'espérance. Premier historien des mentalités religieuses, il s'est imposé par *La peur en Occident* en 1978, résultat magistral de dix années de recherches. Ont suivi *Le péché et la peur* en 1983, puis *Rassurer et protéger* sur le pardon en 1989. Ensuite – comme pour en sortir – il a publié quatre volumes sur l'histoire du paradis¹.

Familier de l'histoire des peurs, de la culpabilisation et du sentiment de sécurité, Delumeau constate que le XX^e siècle est devenu allergique à la notion de péché tant les générations antérieures « ont été continuellement agressées par un discours

1. J. DELUMEAU *Histoire du Paradis* Fayard 1992 ; *Mille ans de Bonheur* 1995 ; *Que reste-t-il du Paradis ?* 2000 ; *A la recherche du Paradis* 2010.

d'accusation »². Effectivement dans tout le Moyen-Âge jusqu'aux Lumières et même après, l'héritage augustinien du péché originel a profondément marqué les mentalités³. Quand l'Occident s'est émancipé de la surculpabilisation et a fait le deuil du paradis perdu, on a appelé cela 'déchristianisation'. A tort, selon lui, puisqu'on peut douter qu'il s'agissait bien d'une civilisation chrétienne.

L'extrait qui suit vient de l'introduction à son ouvrage *Le Péché et la peur – La culpabilisation en Occident – XIII^e-XVIII^e siècles*.

*Alain LE NÉGRATE,
le 09 février 2016*

On ne saurait réduire l'histoire de la culpabilisation à celle du pouvoir clérical. Les deux ont été liées assurément mais la première déborde largement la seconde. S. Freud et C. G. Jung sont à cet égard d'accord pour souligner la place que toute étude des sociétés devrait accorder au péché. Freud présente le sentiment de culpabilité comme le problème capital de la civilisation⁴ et Jung assure : « Rien n'est plus propre à provoquer conscience et éveil qu'un désaccord avec soi-même. »⁵

Jamais, une civilisation n'avait accordé autant de poids – et de prix – à la culpabilité et à la honte que ne l'a fait l'Occident des XIII^e-XVIII^e siècles. Nous sommes là devant un fait ma-

.....
2. J. DELUMEAU *Ce que je crois* Grasset 1985, p. 96.

3. Ce sujet a été récemment développé par Lytta BASSET dans son livre *Oser la Bienveillance* Albin Michel 2014.

4. S. FREUD *Malaise dans la civilisation* PUF 1973, p. 93.

5. C.G. JUNG *L'Âme et la vie* Buchet-Chastel 1963, p. 59.

jeur que l'on ne saurait trop éclairer. Tenter, dans un espace et une tranche chronologique donnés, l'histoire du péché, donc de la mauvaise image de soi, c'est se placer au coeur d'un univers humain. C'est dégager du même coup un ensemble de relations et d'attitudes constitutives d'une mentalité collective. C'est retrouver la méditation d'une société sur la liberté humaine, la vie et la mort, l'échec et le mal. C'est découvrir sa conception des rapports de l'homme avec Dieu et la représentation qu'elle se faisait de celui-ci. C'est donc, à l'intérieur de certaines limites, entreprendre conjointement une histoire de Dieu et une histoire de l'homme. Dieu est-il plutôt bon ou plutôt juste ? Une civilisation entière s'est interrogée inlassablement pendant plusieurs siècles sur cette question. Quant à l'homme d'Occident, soumis à une culpabilisation intensive, il a été amené à s'approfondir, à mieux connaître son passé personnel, à développer sa mémoire (ne serait-ce que par la pratique de l'examen de conscience et de la « confession générale »), à préciser son identité. La « mauvaise conscience » s'est développée en même temps que l'art du portrait. Elle a accompagné la montée de l'individualisme et du sens de la responsabilité. Un lien a sûrement existé entre sens de la culpabilité, inquiétude et créativité. [...]

Volontairement ou non, les historiens s'impliquent dans leur enquête et s'engagent dans ses conclusions. Mieux vaut le dire en toute netteté. Je ne dissimulerai donc pas mon propre sentiment sur le dossier que je présente ici. Je crois que le péché existe. Je constate sa présence en moi. En outre, je ne vois pas comment évacuer l'idée d'une « faille » aux origines, dont nous portons inconsciemment la trace : ce que Freud a si bien senti et tenté d'expliquer. « Tout se passe, disent ensemble Bergson et Gouhier, comme s'il y avait dans l'homme une malfaçon originelle. »⁶

6. H. GOUHIER « *La Tyrannie de l'avenir* » dans *Archivio di Filosofia* 1977, p. 178, citant H. BERGSON *Les Deux Sources de la morale et de la religion*.

Mon livre ne doit donc pas être compris comme un refus de la culpabilité et de la nécessaire prise de conscience du péché. En revanche, il fera, je crois, ressortir la présence d'une lourde « surculpabilisation » dans l'histoire occidentale. J'entends par « surculpabilisation » tout discours qui majore les dimensions du péché par rapport au pardon⁷.

Cette disproportion a pesé lourd. Pierre de Boisdeffre fait dire à un Goethe du XX^e siècle : « La Rédemption aurait dû libérer l'homme de l'angoisse, mais l'Église continue à imposer un examen de conscience que l'approche de la mort rend insupportable. Il y aurait tant d'appelés et si peu d'élus, n'est-ce pas ? Un " infiniment petit nombre " dit votre Julien Green. La succession des générations n'aurait fait qu'aggraver les conséquences du péché originel. Dieu ne serait là que pour condamner et pour punir ! Quelle affreuse interprétation du rôle du Père ! L'enfer, le purgatoire ... pourquoi tous ces supplices infligés au nom de l'amour ? Qui a aimé, fût-ce une seule fois dans sa vie, n'est pas digne d'être aimé pour l'éternité ? »⁸

Une telle image de Dieu a effectivement existé... pendant des siècles. D'où la nécessité de distinguer entre crainte filiale et révérencielle de Dieu et peur de Dieu. Mon livre ne remet pas en cause les sentences judéo-chrétiennes les plus authentiques : « Heureux celui qui craint le Seigneur » (Ps. 128) ; « La miséricorde de Dieu s'étend sur ceux qui le craignent » (Magnificat). En revanche, les pages qu'on va lire montreront la dérive qui s'est produite de la crainte de Dieu à la peur de Dieu. [...]

7. cf. à ce sujet les ouvrages éclairants de J.-C. SAGNE *Péché, culpabilité, pénitence* Cerf 1971 ; *Conflit, changement, conversion* Cerf 1974 ; *Tes péchés ont été pardonnés* Chalet 1977.

8. P. DE BOISDEFFRE Goethe m'a dit. *Dix entretiens imaginaires* Luneau-Ascot 1981, p. 230.

Nous, les hommes du XX^e siècle finissant, avons toutes les raisons d'être modestes lorsque nous sommes tentés de « culpabiliser » les culpabilisateurs ecclésiastiques d'autrefois. Notre époque parle constamment de « déculpabilisation » sans s'apercevoir que jamais dans l'histoire la culpabilisation de l'autre n'a été aussi forte qu'aujourd'hui. Dans un pays pourtant démocratique comme la France, droite et gauche s'accusent réciproquement des plus lourds péchés politiques. Et, dans les États soumis au joug totalitaire, la dénonciation de l'adversaire – capitaliste ou socialiste, réactionnaire ou progressiste – légitime la torture et a conduit à mettre à mort des millions et des millions d'hommes. En matière de surculpabilisation nous avons, hélas, dépassé nos ancêtres, et de loin.

Jean Delumeau *Le Péché et la peur – La culpabilisation en Occident – XIII^e-XVIII^e siècles*. Fayard 1983, pages 9 à 11.

Legs : Le don de la vie... en héritage

La Mission de France est habilitée à recevoir des dons, donations, legs et assurances vie.

Pour que continue la présence d'Église qu'assure la Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez léguer tout ou partie de vos biens, étant respectés les droits des héritiers réservataires.

Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession ou d'une donation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'économiste de la Communauté Mission de France, Père Daniel Chouin au 01 43 24 79 58

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

à renvoyer à :

MISSION DE FRANCE / LETTRE AUX COMMUNAUTÉS
BP 101 – 94171 LE PERREUX-SUR-MARNE CEDEX

NOM

Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Abonnement*

Réabonnement*

* Mettez une croix dans les cases correspondantes

• Lettre aux Communautés ordinaire 37 €

de soutien 40 €

• Offre pour les moins de 35 ans non abonnés 20 €

Je fais un don de : €

Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de "MDF - Lettre aux Communautés".

Ci-joint un chèque de : €